

LE SPORT



La Coupe des Champions va aux Russes

Les hockeyeurs de Kharkov remportent la Coupe des champions. Pages S-8 et S-9



Match nul

Claude Lapointe a perdu sa course contre la montre. Il a marqué avec une seconde de retard, privant les Nordiques d'une victoire. Pages S-5, S-6 et S-7

QUÉBEC

Relance de Saint-Roch

La ville de Québec présente aujourd'hui, dans une usine désaffectée, un grand spectacle pour mousser son plan d'action dans le quartier Saint-Roch. A-11

LE MONDE

Manifestation de 15 000 conservateurs à Moscou

Près du Kremlin, quelque 15 000 manifestants étaient descendus dans la rue, hier, pour conspuer le président Eltsine et réclamer la restauration de l'URSS. A-3

LA SANTÉ

Prenez vos pieds en mains

On marche en moyenne 3300 kms par année. Les pieds n'ont donc pas de temps à perdre. Mais leur accorde-t-on toute l'attention qu'ils méritent? B-16

L'INDEX

GÉNÉRAL	
Annonces classées	B-7 à B-11
Arts	A-8 et A-9
Automobiles	B-1 à B-3
Bridge/Horoscope	B-11
Décès	B-13
Éditorial	A-10
Louis-Guy Lemieux	A-5
Où aller à Québec	A-8

TABLOÏD	
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-13

LA MÉTÉO

Ensoleillé, avec températures près des normales saisonnières. Max. : -3 ; min. : -12. Demain : ennuagement et neige. Max. : -4 ; min. : -7. S-16

Dès cette année

Chrétien veut élection et référendum

OTTAWA (PC) — M. Jean Chrétien a mis un terme aux assises biennales de son parti en réclamant la tenue cette année d'un référendum constitutionnel et d'une élection générale.

« Je veux les deux cette année », a-t-il répondu à un journaliste qui lui demandait en conférence de presse s'il voulait un référendum ou une élection en 1992.

« Il s'agit de deux problèmes différents. Je pense qu'il faut un référendum et je suis convaincu que les Canadiens ont besoin d'une élection générale. Il est difficile pour un gouvernement de parler au nom de tous les citoyens quand 89 % des gens sont contre lui », a-t-il poursuivi.

Il n'a pas voulu dire s'il préférerait que le référendum ait lieu avant ou après une élection générale.

M. Chrétien exige la tenue d'un référendum sur tout amendement constitutionnel depuis le printemps de l'année dernière. Sa position à ce sujet a été appuyé par les membres de son parti dans le cadre de leur résolution constitutionnelle.

Les libéraux fédéraux ne signeront pas le rapport Beaudoin-Dobbie si ce dernier ne prévoit pas la tenue d'une consultation populaire sur la constitution, a pour sa part soutenu le critique constitutionnel du parti André Ouellet lors d'une discussion avec un groupe de journalistes à la clôture du congrès biennal de son parti.

« On ne reculera pas sur le principe que le public canadien soit invité à sanctionner des changements constitutionnels majeurs. Quant aux modalités d'application de ce principe, nous voulons laisser une marge de manoeuvre assez grande à ceux qui doivent régler l'impasse constitutionnelle », a-t-il dit.

— Mais vous ne signerez pas le rapport Beaudoin-Dobbie s'il n'y a aucune provision pouvant permettre à la population d'approuver tout amendement constitutionnel majeur? lui ont re-

demandé les journalistes. « Exactement », a-t-il répondu.

Mercredi dernier, devant les jeunes libéraux, M. Ouellet avait par ailleurs indiqué qu'il fallait que le dossier constitutionnel soit réglé avant la tenue d'une élection générale afin de ne pas brouiller les cartes. Hier, il confirmait sa préférence aux journalistes.

M. Ouellet a soutenu qu'il

Suite A-2, Libéraux...

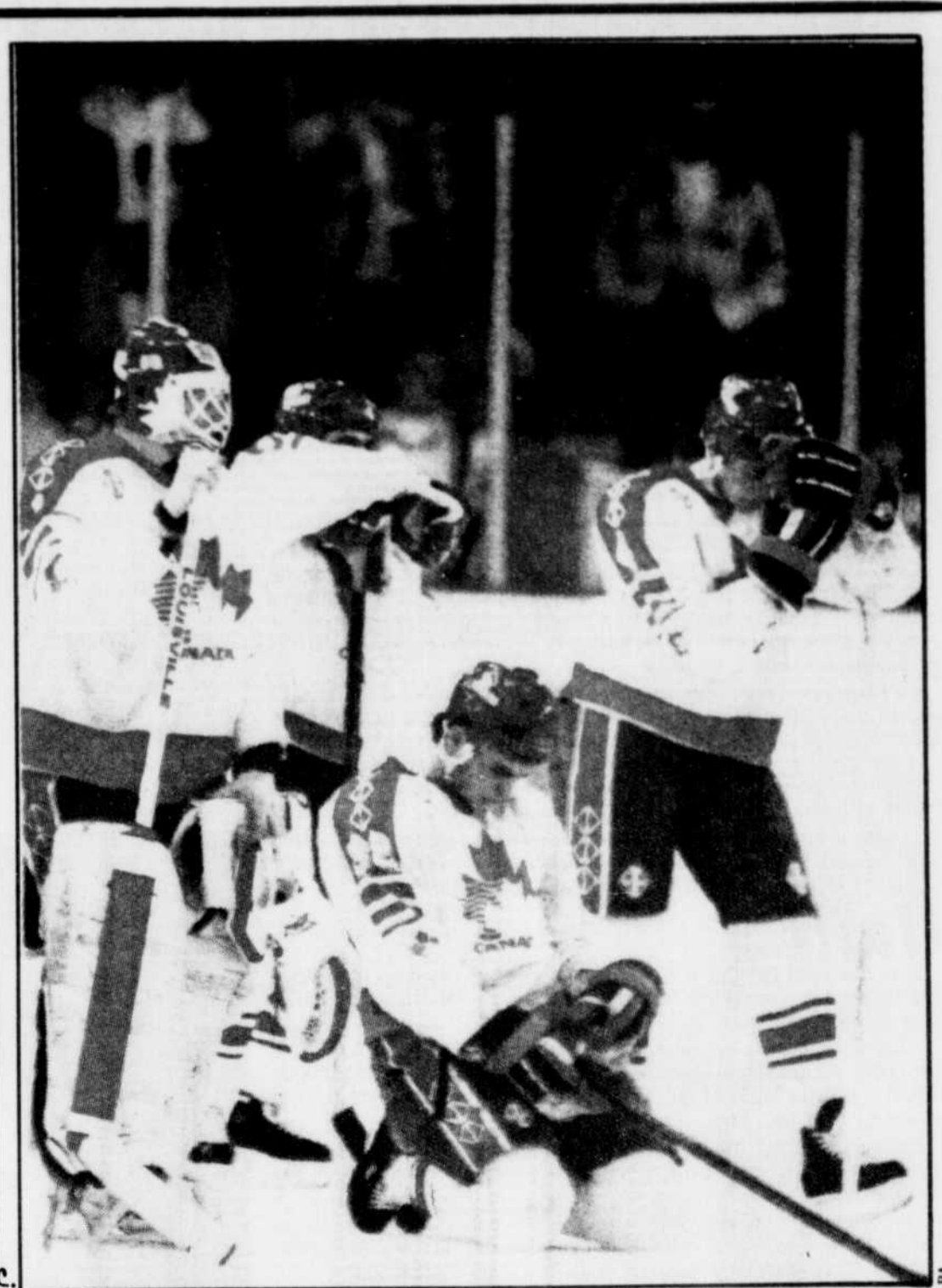
Haïti: accord sur le retour d'Aristide

WASHINGTON (Reuter) — Les parlementaires haïtiens et le président déchu Jean-Bertrand Aristide sont parvenus hier soir à Washington à un accord sur le rétablissement de la démocratie et le retour du chef de l'Etat dans l'île, a-t-on appris de sources proches de l'Organisation des États américains (OEA).

Cet accord prévoit le maintien à la tête de l'armée du général Raoul Cédras, qui avait mené la révolte contre le père Aristide le 30 septembre dernier, a-t-on précisé de mêmes sources.

Dans l'attente du retour du chef de l'Etat, le dirigeant communiste René Théodore assurera les fonctions de premier ministre et expédiera les affaires courantes, stipule l'accord.

Suite A-2, Haïti...



Le gardien Sean Burke, le grand Eric Lindros agenouillé, Gordon Hynes et Kent Manderville affichaient une mine déconfite après le revers de 3-1 face à la CEI. Les Canadiens ont quitté Albertville avec la médaille d'argent au cou.

Le Canada succombe

MÉRIBEL (PC et AP) — La dernière médaille d'or des Jeux olympiques d'Albertville a échappé aux Canadiens quand ils se sont inclinés 3-1 en finale du tournoi de hockey face aux membres de l'Équipe unifiée des États indépendants.



Les équipiers de Dave King ont pourtant mérité la médaille d'argent, la première médaille remportée en hockey par le Canada depuis les Jeux de Grenoble en 1968. Et pour les Russes, qui étaient sans drapeau, cette médaille, leur

neuvième d'or et leur 23^e des Jeux d'Albertville, représentait quelque chose de très spécial. Rarement a-t-on vu les ex-Soviétiques si émotifs.

Suite A-2, Jeux...
Autres textes en pages S-2, S-3 et S-4

SPÉCIAL LE SOLEIL « Urgence sociale bonsoir ! »

Mardi soir, 19 h 35 : un policier et une policière viennent « déposer » Steven à la DPJ. Sa mère a appelé la police de Sainte-Foy. « Vite ! Mon fils de 11 ans est en crise d'hystérie ».

TROISIÈME DE 7

LE SOLEIL

Sur la fiche de signalement, le travailleur social coche *Troubles de comportements*. Il y a 14 autres cases possibles : *négligence, inceste, abandon, abus sexuel, fugue, abus physique, absentéisme scolaire*, etc.

Mercredi soir, 17 h 30 : un adolescent téléphone pour dire que son frère de 13 ans est en train de tout démolir la maison à coups de batte de baseball, que sa mère est écrasée en larmes dans un coin du salon et que son autre frère

s'est embarré dans sa chambre parce qu'il est mort de peur.

L'un des deux travailleurs sociaux de garde à l'Urgence sociale accourt avec un transporteur. Le garçon l'asperge de jus de tomate et tente de le frapper. Le travailleur social lui saisit finalement le bras et arrive à lui faire entendre raison. Martin sera conduit immédiatement au Mont d'Youville, place pas place, en vertu des pouvoirs spéciaux qui permettent à la DPJ de forcer les portes des centres d'accueil, en certaines circonstances.

Une carte de Noël repose sur le pupitre d'un travailleur

social. « Bonjour Père Noël, y écrit un enfant. J'ai 9 ans, je ne crois pas en toi mais je t'écris quand même en cachette. Pendant trois ans, j'ai été placée chez maman par la DPJ. J'étais battue par un homme d'Amérique du Sud qui se disait mon père et qui m'avait amenée ici pour me vendre. Il habite avec une femme qui me bat aussi et il y a maintenant un an que la DPJ m'a renvoyée chez eux. Père Noël, ramène-moi chez maman. Et ne dis pas à mes faux parents que je t'ai écrit, ils seraient fous de colère ».

La Société canadienne des Postes lit chacune des lettres qui sont envoyées au Père Noël. Dans ce cas, elle a jugé bon de signaler l'auteur à la DPJ.

Deux agents de la DPJ sont constamment préposés aux signalements téléphoniques, 24 heures sur 24. Des enfants se signalent eux-mêmes, des parents, des voisins, des amis, des enseignants signalent des enfants. Ce qui a le plus changé, côté statistiques, c'est que la moitié des signalements proviennent désormais de professionnels — scolaires notamment —, contre un tiers autrefois.

Un babillard chargé

L'Urgence sociale est la porte d'entrée de la DPJ. Tous les signalements recueillis sont quotidiennement épinglés sur un babillard que l'on tente de « vider » le plus rapidement

Suite A-2, Urgence...

Autre texte en page A-2



NDLR — Notre journaliste Alain Bouchard a pu séjourner deux semaines à l'intérieur même du complexe appareil qu'est la Direction de la protection de la jeunesse. Il raconte, dans les moindres plis et replis. Des noms, des lieux et parfois d'autres pistes ont dû être brouillés, de manière à respecter les règles de confidentialité formellement prescrites par la loi en la matière.

LIQUIDATION FINALE DEUX SEMAINES SEULEMENT LIVRAISON GRATUITE

APRÈS AVOIR INAUGURÉ À LÉVIS SON NOUVEAU MAGASIN DE 43 000 PIEDS CARRÉS, AMEUBLEMENTS TANGUAY DOIT VIDER RAPIDEMENT SON ANCIEN MAGASIN DE PLACE TANGUAY (Rond-Point Lévis) 5500, boul de la Rive-Sud, Lévis

AMEUBLEMENTS TANGUAY PLACE TANGUAY SEULEMENT

Suites de la première page

Urgence...

possible, mais qui débordent presque toujours de 10, 15, 20 cas. « En haut de 10, on s'énerve, confie le directeur de l'Urgence. En haut de 15, on prend panique et on fait rentrer du monde supplémentaire ». Le vendredi 13 décembre, le bailliardeur contenait 30 fiches de signalement. Même les superstitieux se sont comblés...

Il y a maintenant 30 minutes que le travailleur social Claude L. est au téléphone avec Marise, une adolescente de 17 ans qui est sexuellement abusée par son grand-père depuis plusieurs années. C'est le troisième appel de Marise ce soir-là. Elle hésite, a peur, a conscience de déclencher quelque chose d'infamant, si, par exemple le cas se rend devant les tribunaux. Claude la rassure. Il lui dit que c'est à elle seule de décider si elle se signale ou pas. Elle décide de plonger au quatrième appel. « Je ne peux plus vivre avec ça », dit-elle.

Les signalements passent de l'accueil à l'évaluation, puis de l'évaluation à la prise en charge... s'ils sont retenus jusqu'au bout. Parfois, les travailleurs sociaux doivent agir en dedans de 24 heures, compte tenu de la gravité du cas. L'expression est même consacrée : « On a trois 24 heures, ce matin ! ».

Jeux...

Quand le match a pris fin, les joueurs ont lancé bâtons, casques et gants dans la foule qui les acclamait. Ils n'auraient jamais osé poser tel geste sous le régime soviétique.

Albertville, c'est en France. Pourtant à regarder le palmarès, on aurait pu se croire égaré dans une lointaine banlieue de Lillehammer, Norvège, à l'aube des prochains Jeux d'hiver. Les Norvégiens quittant la France avec neuf médailles d'or à son actif sur un total de 20.

Ces Jeux ont aussi été l'occasion de découvrir une nouvelle génération. Surtout chez les filles. La Canadienne Kerrin Lee-Gartner a enfin remporté la médaille dont elle avait rêvée. C'est d'ailleurs la première médaille d'or canadienne en descente et la première fois que le titre olympique échappe à l'Europe.

La RDA et ses méthodes personnelles d'entraînement disparues, on pensait que l'Allemagne regagnerait le rang obscur des nations européennes qui se contentent de quelques médailles. Il n'en est rien, bien au contraire. Les Germaniques ont simplement tout raflé durant cette quinzaine alpine dans presque toutes les disciplines. Résultat : 26 médailles (10 d'or, 10 d'argent, 6 de bronze).

Toutes les médailles sont uniques mais certaines plus que d'autres. Ainsi, le sauteur à ski finlandais Toni Nieminen est devenu à 16 ans et 259 jours le plus jeune médaillé d'or des Jeux d'hiver.

Haïti...

Jean-Bertrand Aristide a eu ces trois derniers jours dans la capitale américaine des discussions marathon avec les représentants du Parlement de Port-au-Prince, sous l'égide de l'OEA.

« Les deux parties ont accepté de rétablir Jean-Bertrand Aristide à son poste de président constitutionnellement élu de la République d'Haïti », précise l'accord qui n'avance cependant pas de date pour le retour du chef de l'État.

Cet accord a été rendu possible lorsque Jean-Bertrand Aristide a accepté de ne plus exiger que le général Cédras quitte la direction des forces armées.

Le document a été signé par le père Aristide, le président du Sénat haïtien, Dejean Belizaire, celui de la Chambre des députés, Alexandre Medard, et le secrétaire général de l'OEA, Joao Baena Soares.

Ce dernier a précisé que le président Aristide devait accepter les mesures prises par le Parlement haïtien après le coup d'État.

La nomination du général Cédras pour trois ans à la tête de l'armée a été entérinée par les parlementaires de Port-au-Prince après le putsch.

L'accord de dimanche ajoute que les deux parties sont convenues de demander la fin de l'embargo économique décrété par l'OEA à la suite du coup d'État de septembre.

Quelque 15 000 Haïtiens ont fui leur pays depuis le putsch. Plusieurs milliers d'entre eux ont été recueillis par les garde-côtes américains et conduits à la base navale américaine de Guantanamo Bay, à Cuba.

Le budget fédéral

Petits cadeaux et coupures

OTTAWA (PC) — Le budget que déposera demain le ministre des Finances Don Mazankowski contiendra quelques petits cadeaux pour les familles et les entreprises et des coupures qui toucheront le secteur de la Défense, les agences et conseils gouvernementaux, selon des sources bien informées.

M. Mazankowski a déjà rejeté toute augmentation ou réduction importante d'impôts pour ce premier budget, comptant sur des coupures de dépenses pouvant atteindre deux milliards pour tenter de contenir le déficit fédéral croissant.

Le ministre, qui n'a toujours pas décidé s'il allait dévoiler le contenu de son budget chaussé de bottes de cow-boy ou de la paire de souliers oxford que lui a offert l'Association des consommateurs du Canada, a passé la fin de semaine à Ottawa à peaufiner son discours.

Bien que le gouvernement cherche à faire en sorte que le déficit s'éloigne le moins possible de l'objectif initial de 24,5 milliards de dollars pour l'année 1992-1993, le budget contiendra quelques mesures destinées à relancer l'économie et à aider les familles.

Le fédéral s'attend à ce que la croissance économique n'atteigne que 2,7 % en 1992, ce qui serait insuffisant pour ramener le taux de chômage sous les 10 %.

Selon un rapport de la Banque royale, les économistes s'attendent à ce que le déficit prévu pour 1992-1993 augmente pour se chiffrer à 26 milliards de dollars.

Le déficit prévu pour 1991-1992 est maintenant estimé — à la hausse — à 31,5 milliards.

Les provinces — l'Ontario en tête — se sont battues pour que des mesures destinées à favoriser la création d'emploi soient intégrées au budget.

Le gouvernement fédéral accélérera vraisemblablement son programme de dépenses relatives à

des projets tels les pistes des aéroports de Toronto et Vancouver et à des travaux d'entretiens un peu partout au pays.

Les projets d'envergure comme celui d'un lien fixe devant relier l'Île-du-Prince-Édouard au continent pourraient aussi obtenir une aide fédérale à condition que les gouvernements provinciaux et le secteur privé en partagent les coûts.

Toutefois, les dépenses affectées à des projets municipaux tels les rues et les égouts ont été exclues.

L'idée de permettre aux acheteurs d'une première maison d'utiliser leur REER comme mise de fonds a soulevé l'opposition de responsables au ministère des Finances. La décision finale revient toutefois à M. Mazankowski.

Le gouvernement a également examiné certaines mesures fiscales pour favoriser les investissements, tels les crédits d'impôt ou les déductions sur l'acquisition de nouveaux équipements ou machineries.

Le budget contiendra également un énoncé politique sur les privatisations incluant une nouvelle liste d'organismes visés parmi lesquels pourrait figurer la société des postes.

Il pourrait aussi prévoir des assouplissements aux restrictions touchant les investissements étrangers dans le secteur de l'énergie, qui a été frappé par des mises à pied massives et de nombreuses fermetures de stations-service et de raffineries.

Il ne faudrait pas se surprendre que le budget contienne aussi des mesures destinées spécifiquement aux petites entreprises.

Le placement a son « état des routes »

« À qui je dis oui donc ? » lance Luce R. dans l'un des deux téléphones à plusieurs lignes sur lesquels elle est branchée en même temps et qui sonnent de partout à la fois.

LE SOLEIL

Luce R. tourne sur sa chaise, griffonne des bouts de papier, échappe un téléphone sur le plancher, interpelle des collègues qui passent dans le couloir. Elle est en train d'accorder un, deux, trois, quatre violons à la fois, dans le « virevolte » étourdissant du placement dépannage de la DPJ. Elle doit trouver un centre d'accueil fermé à Sylvain, un centre d'accueil ouvert à Thomas, une place pour Nancy en résidence maternité. Rapidement. Aujourd'hui même, pas moins que ça.

Le juge Untel vient d'ordonner un placement, au Palais de Justice. Luce reçoit la commande sur-le-champ, et doit voir à la refiler au bon maillon et à la bonne personne du réseau de dépannage. Elle connaît chaque famille et chaque centre d'accueil dans ses moindres replis. Elle appelle chaque responsable par son prénom. Ça fait sept ans que Luce R. accorde les violons. Quand elle n'est pas là, tout l'orchestre joue terriblement faux... s'il arrive seulement à jouer un peu.

Luce s'occupe de placer les 14-18 ans, ce qui inclut un bon lot de jeunes contrevenants. Dans le bureau d'à-côté, Carole B. fait le même travail pour les moins de 14 ans ; donc transige davantage avec les familles d'accueil.

« J'avais une soeur de 73 ans qui avait six belles places pour nous autres, laisse tomber Carole. Voilà qu'elle part en mission au Mexique ! J'avoue que ça me déboite un peu ».

Le dépannage est le placement temporaire qui permettra au système d'aboutir à une solution permanente. Il peut durer cinq ou 30 jours, selon le cas. Ou à la fois cinq plus 30 jours. C'est la période nécessaire pour convaincre le ou les parents d'accepter une mesure volontaire ; sinon pour préparer la procédure légale, dans le pire des cas. Les travailleurs sociaux font l'impossible pour éviter les tribunaux, mais le fait est qu'il y a de plus en plus de cas dits judiciaires. « Ce qui alourdit et complique sévèrement notre tâche », déplorent-ils unanimement.

État des routes

Carole s'amuse à appeler son

boulot l'« état des routes » du placement. Ce mardi-là, une tempête de neige fait rage. Et elle a deux jeunes à retourner dans le Bas-du-Fleuve et sur la Côte-Nord. Ce qui lui fait deux « états des routes » dont il faut tenir compte.

Derrière sa chaise, accrochée au mur, une grande gravure fait voir un enfant seul, assis sur une valise au milieu de nulle part. Il est là comme pour mettre un visage sur ses démarches, leur donner du palpable. Parce qu'elle ne voit pas plus les enfants à placer que les familles de placement.

« Ça fait deux ans que je parle aux mamans au téléphone, confie-t-elle. Je les imagine avec un tablier, les cheveux de telle façon, etc. ».

Elle fait plus que les imaginer, elle les sent, les devine. Parce qu'elle a à tenir compte du compatible et de l'incompatible, de ce que le jargon du milieu nomme le « pairage ».

De l'autre côté du mur, Luce compose un autre numéro, le 75e ou le 125e de la journée, elle ne sait plus ; elle prétend calculer tous ses appels sur papier mais elle en oublie la moitié dans le feu de l'action. Chaque fois qu'elle compose un numéro, elle a encore à devoir tourner la grande et lente roulette du vieux combiné téléphonique.



« Ça fait sept ans que je suis là, laisse-t-elle tomber. Et ça fait exactement sept ans que je réclame un téléphone à pitons... ».

Chaque fin de journée avant de partir, Luce R. va épingler la fiche de l'« état des routes » dans un bureau de l'Urgence sociale. Les travailleurs sociaux de garde ont besoin de savoir où ils peuvent envoyer qui, le soir et la nuit. Lundi, c'est écrit : Tilly 0 place disponible, 5e Saison Sud 0, L'Escale 1 (qui sera remplie à 20 h 14 exactement), Gîte Jeunesse Beauport 1, Maison d'Hébergement Jeunesse Sainte-Foy 0, Mont-d'Youville 0, La Clairière 1.

Il en sera ainsi presque tous les soirs durant deux semaines. Ce qui n'empêchera pas la DPJ de Longueuil de lancer un SOS à Québec, une certaine soirée. Et d'obtenir miraculeusement une place !

DEMAIN: Un bébé svp



Jean Chrétien soulève le bras de Don Johnston en signe de victoire, après la réélection de celui-ci comme président du Parti libéral, au terme du congrès de Hull.

L'adolescente violée en Irlande

La Cour suprême tranchera

DUBLIN (AP) — La semaine qui s'ouvre constituera peut-être un tournant pour l'Irlande catholique où l'avortement reste constitutionnellement interdit. La Cour suprême doit en effet étudier aujourd'hui et demain le cas de l'adolescente demandant à subir une interruption volontaire de grossesse après avoir été violée par le père d'une de ses amies.

Dans un sondage publié hier par le « Sunday Independent » local, deux Irlandais sur trois (66%) souhaitent une modification de la Constitution pour autoriser l'avortement « dans certaines circonstances limitées et clairement définies », tandis que 28% y sont

opposés et 6% ne se prononcent pas.

En 1983, les Irlandais avaient accepté à une majorité de deux tiers d'inscrire par référendum dans leur Constitution l'interdiction de l'avortement.

Cette enquête d'opinion révèle également que 64% des personnes

interrogées désapprouvent la position de la Haute Cour. Celle-ci avait confirmé lundi dernier la décision d'un juge de première instance interdisant à l'adolescente âgée de 14 ans de se rendre en Grande-Bretagne pour y subir une IVG. Vingt-cinq % soutiennent cette interdiction et 11% sont sans opinion.

Les cinq juges de la Cour suprême rendront une décision à la fin de la semaine à la suite de l'appel interjeté par les parents de la jeune fille.

Cette décision aura d'abord une importance cruciale pour cette dernière. Violée au mois de décembre par un homme qui abusait d'elle depuis deux ans, elle dispose de 24 semaines (délai légal) pour subir un avortement en Grande-Bretagne.

La décision de la plus haute juridiction irlandaise pourrait ensuite faire jurisprudence dans ce pays qui possède la législation la plus restrictive d'Europe en la matière.

La loi n'autorise que « la pilule du lendemain », moyen de contraception a posteriori qui ne semble pas être suffisant puisque près de 4000 Irlandaises se rendent chaque année en Grande-Bretagne pour y subir une IVG.

Confrontés à une situation atypique pour l'Europe, certains demandent « que la société irlandaise soit repensée » et des voix, notamment dans l'opposition, s'élèvent pour l'organisation d'un nouveau référendum constitutionnel.

Samedi, 5000 personnes ont défilé dans le calme dans le centre de Dublin pour souligner « la situation d'urgence » dans laquelle se trouve la jeune fille.

Les vols de cigarettes font grimper la criminalité

MATANE — Incapables de se payer des cigarettes à cause de la hausse des taxes, certains sont prêts à tout pour s'en procurer, voire à commettre des vols.

par ROMAIN PELLETIER
collaboration spéciale

C'est ce qu'avance le directeur du Service de la sécurité publique de Matane, M. Benoît Harrison, dans son rapport annuel, pour expliquer en partie la hausse d'environ 35 % des crimes contre la propriété.

« Les crimes contre la personne ont connu une baisse de 7 % mais, précise-t-il, ceux contre la propriété sont passés de 227 à 304. La cause est due dans une forte proportion à l'augmentation des vols sur le tabac imposés par les gouvernements supérieurs. »

Selon lui, les individus qui ne peuvent se passer de cigarettes et qui se retrouvent avec un faible revenu en raison de la situation économique difficile sont tentés d'en voler, quitte à pénétrer par effraction dans un dépanneur.

D'autres vont dérober de l'ar-

gent dans des places d'affaires ou dans des résidences pour pouvoir s'en procurer. Des voleurs s'en prennent également aux cartons de cigarettes parce qu'il y a des acheteurs à la recherche d'aubaines. Le marché noir serait d'ailleurs florissant.

En un an à Matane, la criminalité en général a augmenté de 27 %, soit 620 crimes en 1991 comparativement à 489 en 1990. Un crime sur deux est solutionné. Les méfaits ont atteint un sommet : 140 contre une soixantaine par les années passées.

« Que nous apporterait 1992, alors que la récession fait connaître ses effets désastreux sur l'économie, engendrant par le fait même une augmentation du crime ? Nul ne peut le prédire, signale M. Harrison, sauf que tous les efforts devront être déployés par le Service de la sécurité publique afin d'assurer à nos citoyens les meilleurs services possible ».

Libéraux...

avait reçu ce mandat samedi soir quand les militants libéraux ont adopté une résolution qui reprend, en l'augmentant, la proposition constitutionnelle en neuf points du chef Jean Chrétien, dont la tenue d'un référendum.

La résolution constitutionnelle adoptée par les libéraux en fin de semaine inclut tous les éléments prévus dans l'Accord du lac Meech et va même plus loin à plusieurs égards.

Elle préconise que l'interprétation de la Charte canadienne des droits se fasse à la lumière du principe de la société distincte. On propose aussi que le Québec ait les pouvoirs nécessaires pour lui permettre de promouvoir sa langue et sa culture.

Comme dans l'Accord du lac Meech, la résolution recommande d'assurer au Québec trois postes de juges à la Cour suprême, une formule d'amendement garantissant un droit de veto au Québec et le droit pour les provinces de se retirer de programmes fédéraux dans des domaines de juridiction provinciale.

Les dispositions concernant la société distincte agacent certains députés libéraux qui s'étaient opposés à l'Accord du lac Meech.

Le député de Saint-Henri-Westmount David Berger s'est ouvertement opposé à la résolution et a promis qu'il poursuivrait la bataille.

Pour les militants libéraux, le congrès de ce weekend était une dernière occasion d'échanger avant la tenue des prochaines élections générales.

Hier matin, alors que l'équipe olympique canadienne affrontait au hockey les porte-couleurs de la CEI unifiée pour la médaille d'or, la plénière est devenue très amorphe avec ses participants éparpillés dans la grande salle.

Les résolutions étaient adoptées sans débat tandis que dans la salle de presse, un bon nombre de journalistes, de députés et d'adjoints avaient les yeux rivés sur le petit écran qui retransmettait le match... Même le conseiller de Jean Chrétien, M. Eddy Goldenberg, était du nombre.



**METTEZ
DU SOLEIL
DANS VOTRE
QUOTIDIEN**

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!



Francine Gingras, une propriétaire du chemin des Grillons, n'en revient pas de constater que les choses n'ont pas bougé depuis quatre jours.

St-Dunstan de Lac-Beauport Huit maisons privées d'eau depuis jeudi

Huit maisons du chemin des Grillons, à Lac-Beauport, sont privées d'eau depuis jeudi soir. Elles sont branchées au réseau d'aqueduc privé du Manoir Saint-Castin. Les propriétaires des maisons doivent donc s'adresser au syndic qui gère actuellement les affaires du Manoir. Mais rien n'a bougé depuis jeudi soir. Et le syndic ne sait pas s'ils auront de l'eau aujourd'hui, demain, ou même mercredi...

par MICHELE LAFERRIERE
LE SOLEIL

Francine Gingras, propriétaire d'une maison sise au 5, chemin des Grillons, en a assez ! Prendre sa douche chez une amie, faire fondre de la neige pour faire la vaisselle, pour évacuer les toilettes, elle ne trouve pas ça rigolo, surtout quand ça dure depuis quatre jours.

Sa maison est branchée au réseau d'aqueduc du Manoir Saint-Castin, en faille depuis plusieurs mois. C'est le syndic Sylvia Mainguy qui gère ses affaires. Quand Francine Gingras et ses voisins se sont aperçus qu'ils n'avaient plus d'eau, jeudi soir, ils se sont rendus au Manoir pour voir ce qui se passait. Mais au Manoir, on ne trouve qu'un gardien de sécurité qui ne connaît rien au système d'aqueduc.

Les propriétaires ont donc dû attendre au lendemain, vendredi, pour s'adresser au syndic, responsable du dossier. Le syndic Sylvia Mainguy dit avoir fait ses téléphones, effectué les démarches nécessaires afin que tout soit réparé et pris ses rendez-vous... pour aujourd'hui. Les propriétaires la soupçonnent d'avoir tardé, pour ne pas avoir à payer en temps supplémentaire — à cause de la fin de semaine — les gens chargés de trouver ce qui ne va pas dans le réseau d'aqueduc.

Mme Mainguy dit avoir fait tout ce qu'elle pouvait. « Personne ne sait ce qui ne va pas, explique-t-elle. Il va falloir attendre de voir ce que les spécialistes vont trouver. Je ne peux donc rien promettre aux propriétaires. Ce sera peut-être réparé demain, peut-être mercredi, ça dépend du problème. »

Le maire de Lac-Beauport, Michel Giroux, dit n'avoir jamais été mis au courant des récents problèmes vécus par les proprios du chemin des Grillons. « Si la municipalité peut intervenir pour les aider, elle le fera c'est sûr », a-t-il déclaré.

Il poursuit : « Il y a cinq réseaux d'aqueduc privés, à Lac-Beauport. Leur équipement est vétuste. J'essaie d'obtenir des subventions du ministère des Affaires municipales depuis trois ans pour doter la municipalité d'un réseau plus moderne. Le dossier serait rendu au conseil des ministres. »

En attendant, les huit propriétaires du chemin des Grillons ont envoyé au syndic une mise en demeure pour l'aviser qu'ils le tiendraient responsables si jamais un bris se produisait dans leurs maisons.

Francine Gingras est inquiète. « J'ai l'impression que tout le monde se renvoie la balle en ce qui concerne le Manoir Saint-Castin. Le syndic nous envoie au créancier et le créancier au syndic. Si jamais il y a un incendie, ça va faire dur... »

Affrontements violents entre 15 000 conservateurs et la police à Moscou

MOSCOU (AP, AFP) — Une manifestation rassemblant plusieurs milliers de conservateurs dans le centre de Moscou s'est soldée hier par de violents affrontements avec les forces de l'ordre, pour la première fois depuis l'échec du coup d'État en août dernier.

On dénombrait plus d'une trentaine de blessés : 17 policiers

selon le ministère de l'Intérieur et un nombre égal de manifestants selon le service municipal

d'ambulances.

En cette Journée des défenseurs de la Patrie (ex-Journée de l'armée soviétique), marquée par des dépôts de gerbes au monument du soldat inconnu près du Kremlin, quelque 15 000 manifestants étaient de nouveau descendus dans la rue

pour conspuer le président Boris Eltsine, réclamer la restauration de l'URSS, la libération des comploteurs d'août et le maintien de forces armées soviétiques.

Toutefois, les conservateurs russes ne sont somme toute pas parvenus à mobiliser les foules contre la politique du président Boris Eltsine, plus d'un mois et demi après la libéralisation des prix qui a pourtant entraîné la paupérisation de la population.

Environ 2500 manifestants pro-communistes se sont par ailleurs réunis sans incidents sur la Place du Palais de Saint-Petersbourg, tandis que plusieurs centaines critiquaient M. Eltsine à Irkoutsk et Krasnoyarsk (Sibérie).

En dépit de l'interdiction des rassemblements décidée par le maire de Moscou Gavrill Popov, les manifestants se sont réunis dans la matinée Place Mayakovsky, à une dizaine de pâtés de maisons au nord du Kremlin, arborant des drapeaux soviétiques. Puis ils ont commencé à descendre la longue avenue Tverskaya, en direction du Kremlin qui était cerné par 10 000 membres des forces anti-émeutes.

En plusieurs points de contacts, des affrontements se sont alors produits entre policiers et manifestants désireux de franchir ces cordons pour gagner la Place du Manège. On a alors pu voir plusieurs policiers au sol, ainsi que des mani-

festants au visage couvert de sang en raison des coups de matraque.

Les forces de l'ordre avaient déployé des autobus et des camions pour bloquer les principales voies d'accès au quartier du Kremlin, Place rouge et Place du Manège comprises.

Trois groupes de 20 représentants ont cependant pu déposer plus tard une gerbe au monument du soldat inconnu et, après avoir tenté en vain de gagner le Parlement, les manifestants se sont dispersés Place Arbat.

« Nos diamants et notre civar vont en Occident pendant qu'on nous nourrit avec l'aide humanitaire », déplorait un de ces manifestants, Viktor Kouznetsov. « Ils laissent le pays se démembrer », estimait Anatoly Panine. « Regardez où les démocrates nous ont conduits : nous voulons manifester pacifiquement et ils nous envoient la police anti-émeutes. »

Boris Eltsine relevait quant à lui, après le dépôt de gerbes et en écoutant un orchestre militaire sur la Place du Manège, que celle-ci devait être ouverte à tous en ce jour et que quatre autres places avaient été réservées aux opposants. Des anti-communistes qui s'étaient manifestés spontanément remarquaient, comme Alexei Bouko : « Ce sont de nouveaux fascistes rouges. Ils ont le même genre d'idées que les communistes. »



Près de 15 000 manifestants sont descendus dans la rue, hier, conspuer le président Boris Eltsine, réclamer la restauration de l'URSS, la libération des comploteurs d'août et le maintien de forces armées soviétiques.

Au sortir du Congrès biennal du PLC

Jean Chrétien a un programme « présentable » pour le Québec

HULL — Jean Chrétien sort du Congrès biennal de son parti avec un discours présentable au Québec. Mais il lui reste à le faire passer dans sa province natale où il est deux fois moins populaire que son parti.

une analyse de MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Ce qui surprend dans un sondage Gallup publié le dernier jour du Congrès de Hull, ce n'est pas tant l'impopulairité du premier ministre - 81 % des Canadiens sont mécontents de lui - que le manque d'enthousiasme des électeurs pour un chef de l'Opposition qui n'a que le paradis à leur promettre. Dans l'ensemble du pays, seulement 26 % des Canadiens se disent satisfaits de Jean Chrétien, et au Québec, 58 % de l'électorat en est carrément mécontent.

« Ce programme me permet de défendre Jean Chrétien au Québec aujourd'hui, ce que je ne pouvais pas faire il y a deux ans », dit le président de sa campagne, le sénateur Pietro Rizzutto. Mais le discours reste ambigu, adaptable aux besoins de l'auditoire anglais ou français. Le style met du temps à changer. Et les cadres d'un parti, par ailleurs désorganisé, personnifient une époque peu glorieuse au Québec.

Pour le sénateur Rizzutto, le Parti libéral du Canada offre au Québec « un lac Meech plus beau et plus grand » que celui qui est mort le jour même de l'élection de Jean Chrétien. Tous les symboles y sont : la société distincte, encore qu'on précise « au sein du Canada », et Jean Chrétien refuse de dire si, constitutionnellement, cela ne nie pas du même coup ce droit du Québec à l'autodétermination que le parti conservateur a reconnu avec ostentation à son congrès de Toronto en août dernier : un droit de veto pour le Québec, mais sans que le parti ait pu trancher entre un

veto régional, exclusif au Québec, ou même noyé dans une formule de quasi-unanimité ; la délégation de pouvoirs mais soumise au bon vouloir d'Ottawa.

D'ailleurs, il suffit d'écouter les propos d'André Ouellet sur les réseaux d'expression anglaise pour mesurer toute l'ambiguïté de la position constitutionnelle du PLC. « On est loin du rapport Allaire, de confier le responsable du dossier constitutionnel sur les ondes de CBC : le Parti libéral ne va pas bazarer la responsabilité du gouvernement fédéral de redistribuer la richesse ». Le pouvoir de dépenser d'Ottawa reste une vache sacrée dans le parti de Jean Chrétien. Et si Ouellet prétend que la juridiction partagée, avec prépondérance pour une province, « est une porte par laquelle on peut donner au Québec tout ce qu'il veut », il suggère aussi que, dans le domaine de l'environnement, ce pourrait bien être Ottawa qui ait la prépondérance, plutôt que Québec.

Et même si on leur a accordé beaucoup moins d'attention, d'autres éléments du programme adopté en fin de semaine sont risqués au Québec. Par exemple, le chef du « parti des gens ordinaires » comme Jean Chrétien présente désormais le PLC, a pris position, sans nuances, pour un programme de santé « universel, sans contributions et financé à même les fonds publics ». Cela le met en porte-à-faux par rapport aux gouvernements libéraux du Québec et du Nouveau-Brunswick. De même, l'opinion publique québécoise ne réclame pas une « renégociation immédiate de l'Accord de libre échange ».

L'image de Chrétien

Quoiqu'il en soit, le programme du PLC est beaucoup plus acceptable, et précis, que ne l'était le discours de mise en candidature de Jean Chrétien à Calgary en juin 1990. Cela ne veut pas dire que le discours de Jean Chrétien lui-même passe mieux. Après s'être fait discret depuis un an, le « nouveau » Jean Chrétien qu'on avait promis n'est pas encore à l'aise dans son nouveau rôle : la voix est souvent forcée, il a toujours du mal à suivre les textes préparés d'avance et quand il improvise, il n'est pas à l'abri des impairs.

Si on limite ses rencontres avec la presse à moins de quinze minutes, une session de 90 minutes avec ses militants l'a encore amené à des gaffes d'un goût douteux comme celle-ci : « si le contrôle des naissances ou l'avortement avaient existé en 1932, je ne serais peut-être pas là aujourd'hui » !

Mais c'est surtout le contenu, encore plus que la forme des discours de Jean Chrétien, qui passent mal au Québec et lui-même le reconnaît volontiers. « Je n'ai pas de misère au Canada anglais mais j'en ai un peu plus au Québec depuis quelques années », a-t-il reconnu au cours d'un entretien privé. J'ai toujours été perçu comme un ardent fédéraliste et je savais qu'à un moment donné, je n'étais pas très à la mode ». Il prétend que « les gens commencent à comprendre plus facilement ».

Cela ne paraît pas dans les sondages puisque le Gallup d'hier le donne presque aussi impopulaire, dans l'ensemble du Canada et surtout au Québec, qu'en octobre 1990, en pleine déprime de l'immédiat après lac Meech.

Un parti usé

Jean Chrétien a clôturé le



Jean Chrétien reçoit un baiser d'encouragement d'une partisane, juste avant de s'adresser aux membres du parti, à la clôture du congrès de trois jours.

congrès biennal en criant « À la victoire ! » et il s'est même dit prêt à faire deux campagnes électorales cette année : l'une, référendaire, sur les offres constitutionnelles, et l'autre pour remplacer le gouvernement.

C'est un bluff qui pourrait se retourner contre lui si le gouvernement le prenait au mot. Jean Chrétien n'avait qu'à mesurer les pieds carrés de sa chambre d'hôtel, à Hull, pour réaliser à quel point son parti n'a plus l'aisance qu'il avait lorsqu'il n'était encore que simple ministre. En voulant copier les conservateurs avec une production audio-visuelle, les libéraux n'ont réussi à produire, avec l'aide du câble-distributeur local, qu'un spectacle de télévision communautaire.

Tant au siège du parti que dans son propre entourage, Jean Chrétien ne peut plus compter sur les professionnels de Toronto et de Montréal qui

n'auraient manqué aucun congrès du « Governing party ». En fait, aucun de ceux-là n'a même daigné se payer une inscription à titre d'observateur. Sans argent et avec une nouvelle équipe qui sent parfois l'ama-teurisme, Jean Chrétien risque de trouver une seule campagne électorale difficile et épuisante.

Et surtout, les cadres du parti élus hier ne font pas très nouvelle-vague. Donald Johnston, plébiscité à la présidence, est le même qui démissionna du parti pour marquer son opposition aux accords du lac Meech. Et les Jacques Corveau ou Céline Hervieux-Payette n'appartiennent sûrement pas à ce qu'on pourrait appeler la relève. Cela, et l'absence remarquée de bien des organisateurs de Paul Martin, et des vedettes de l'ère-Trudeau comme les Marc Lalonde ou Monique Bégin, suggère que si Jean Chrétien a fait l'unité du Parti, il n'a pas fait le plein de ses partisans.

TOUT EST INCLUS

SANS OBLIGATION POUR VOUS DE RACHETER LA VOITURE!



Stock 20548

C'est tout un spécial!
Location 48 mois

20452\$

Taxes incluses

* "Inclus": transport, préparation et taxes **Tout est inclus!**



C'est grandement accueillant!
2145, boul. Charest Ouest, Québec

688-1212



Stock 20644

C'est tout un spécial!
Location 48 mois

23657\$

Taxes incluses

* "Inclus": transport, préparation et taxes **Tout est inclus!**

Un hôtel à la place du complexe G et les fonctionnaires relocalisés dans Saint-Roch et Limoilou Parizeau parle « du redéploiement » de la ville de Québec

Enthousiaste pour ce qu'il appelle « le redéploiement de Québec », le chef péquiste Jacques Parizeau voit un grand hôtel dans la tour de l'édifice G, surplombant un nouveau centre des congrès, tandis que de nouveaux immeubles gouvernementaux seraient construits dans Saint-Roch et Limoilou pour reloger les 4000 fonctionnaires évincés de la colline parlementaire.

LE SOLEIL

Contrairement à tout le monde, M. Parizeau n'a pas oublié que, dans le projet initial de la ville de Québec, en plus d'aménager un centre des congrès dans les basiliques, on prévoyait transformer la tour de l'édifice Marie-Guyart en hôtel, une idée qui fut vite abandonnée par l'administration L'Allier, à l'automne 1990.

Et non seulement le chef de l'Opposition entrevoyait déjà la nécessité de reloger 4000 fonctionnaires au lieu de 1000 seulement, mais il rappelle l'existence d'une décision adoptée en 1979 par le conseil des ministres du Parti québécois, qui a été maintenue depuis par les libéraux et qui identifie Saint-Roch et Limoilou comme les lieux où devront en priorité s'o-

rienter les nouvelles activités gouvernementales.

« Le redéploiement de Québec, ce sont des sommes très importantes qui sont en cause. Ces choses-là vont toutes être faites un jour; de toutes façons, il va falloir les faire », dit M. Parizeau à l'occasion d'une entrevue au SOLEIL.

D'une manière générale, dans le contexte économique actuel, l'ancien ministre des Finances plaide d'ailleurs pour le devancement de projets publics susceptibles de stimuler l'activité. « Il faut faire aujourd'hui des choses qu'on prévoyait faire demain. »

« Vous vous rendez compte? »

Largement oubliée depuis, la décision arrêtée par le conseil des ministres du PQ en 1979 stipule que, « relativement à la localisation des effectifs gouvernemen-



Jacques Parizeau accueillait officiellement, la semaine dernière, le nouveau député d'Anjou, Pierre Bélanger, qui participait à son premier caucus des députés du PQ.

taux dans la région de Québec », le gouvernement ne procédera à aucun accroissement significatif sur la colline parlementaire, ni vers Sainte-Foy, et que dans le Vieux-Québec, on pourra acquérir des bâtiments « de façon à con-

courir à l'objectif gouvernemental de protection du patrimoine et de valorisation de l'arrondissement historique de Québec ».

Et, décidait-on, « vers le nord, orientation des activités vers les quartiers Saint-Roch, Limoilou,

Lebourgneuf, Charlesbourg et Beauport, avec priorité pour les quartiers Saint-Roch et Limoilou ».

Député de Charlesbourg et ministre responsable de la région de Québec, M. Marc-Yvan Côté plai-

rait dès la prise du pouvoir par les libéraux, en décembre 1985, pour que cette décision gouvernementale prenne tout son sens. M. Côté pilote aujourd'hui le dossier du centre des congrès qui, selon les informations obtenues par LE SOLEIL, n'a toujours pas été soumis au conseil des ministres pour décision.

Bien au-delà des prochaines décisions, M. Parizeau voit quant à lui « le redéploiement de Québec » prendre un nouvel élan à la faveur de l'accession du Québec à la souveraineté. « Si ça marche notre projet, vous vous rendez compte? Cela m'étonne toujours de voir comment on oublie ça. »

Il y aurait bien sûr les besoins administratifs auxquels devrait répondre la capitale d'un nouvel État souverain, y compris une résidence officielle pour le chef de l'État, qui pourrait être celle qui est actuellement réservée au gouverneur-général du Canada, à la Citadelle.

Mais le président péquiste souligne également qu'en récupérant la responsabilité actuelle du gouvernement fédéral à l'égard du vieux port, en particulier, le gouvernement du Québec pourrait ouvrir une toute nouvelle perspective de développement, à partir de la Gare du Palais.



Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 14 h heure de Montréal

<p>CTB.22005.F le mardi 10 mars 1992</p> <p>FOURNITURE DE PANNEAUX DE SERVICES AUXILIAIRES</p> <p>Admissibilité: Place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 20 000 \$</p> <p>Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)</p>	<p>CTC.23008.F le mardi 10 mars 1992</p> <p>FOURNITURE DE UNE UNITÉ DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES PAR DISQUES BIOLOGIQUES</p> <p>Admissibilité: Place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 20 000 \$</p> <p>Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)</p>	<p>CTC.23009.F le mardi 10 mars 1992</p> <p>FOURNITURE DE UN CENTRE DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE</p> <p>Admissibilité: Place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 10 000 \$</p> <p>Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)</p>
<p>CTB.22017.F le mardi 17 mars 1992</p> <p>FOURNITURE D'UN SYSTÈME D'AIR COMPRIMÉ À 25 MPA (3600 LBS)</p> <p>Admissibilité: Place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 10 000 \$</p> <p>Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)</p>	<p>CTC.22704.A le mardi 17 mars 1992</p> <p>Poste Micoua Comté de Saguenay</p> <p>INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 100 000 \$</p> <p>Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)</p>	<p>CTC.22701.F le mardi 24 mars 1992</p> <p>Poste Chibougamau Comté d'Abitibi-Est</p> <p>TERRASSEMENT POUR L'AGRANDISSEMENT DU POSTE ET L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 200 000 \$</p> <p>Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)</p>

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services
Service Achats et Contrats
855, rue Sainte-Catherine est, 3e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5
Pour renseignements : (514) 840-4903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service
Achats et Contrats
Antonio Pinho, ing.

avis public

Gouvernement du Québec

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Audience publique sur le programme décennal de dragage de la MIL Davie inc. à Lauzon (2^e partie)

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement invite les personnes, groupes et organismes intéressés à faire connaître leur opinion sur le programme décennal de dragage de la MIL Davie inc. à se présenter aux séances d'audience publique. La commission d'enquête et d'audience publique entreprendra alors la deuxième partie de l'audience consacrée à ce projet.

Présentation des mémoires

Lors de ces séances, les commissaires entendront toutes les personnes qui auront déposé un mémoire ou qui auront signalé à la commission leur désir de faire connaître de vive voix leur opinion sur le projet. Les séances de la commission sont publiques.

Les mémoires devront être transmis à M. Alain Pépin, directeur général et secrétaire, au plus tard le 28 février 1992, au 12, rue Sainte-Anne, 1^{er} étage, Québec (Québec) G1R 3X2.

À la suite de l'audience, les commissaires remettront au ministre de l'Environnement un rapport qui rendra compte de leurs constatations et de l'analyse qu'ils auront faite du dossier. Ce rapport servira à éclairer la décision du Conseil des ministres qui pourra refuser le projet, l'accepter intégralement ou imposer certaines conditions à sa réalisation.

Lieu, date et horaire de l'audience (2^e partie)

Salles Saint-David et Saint-Romuald
Hôtel Rond-Point
53, Route du Président Kennedy
Lévis

Les séances auront lieu à compter du 3 mars 1992 à 19 h.

L'information disponible

Tous les documents déposés lors de la première partie de l'audience (tenue les 4 et 5 février 1992) ainsi que la transcription de l'enregistrement de cette première partie sont disponibles pour consultation à la bibliothèque de Lévis, 17, rue Notre-Dame, Lévis et dans les locaux permanents du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement à Québec et à Montréal. Le dossier restera disponible jusqu'à la fin du mandat de la commission, soit le 27 mai 1992. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, on peut s'adresser à M. Rémy Lévesque en composant le (418) 528-0768 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Le directeur général et secrétaire
ALAIN PÉPIN

Québec

Conférence de Rio sur l'environnement: les autochtones et le Québec sur le même pied

Plus de **3 000** points offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **22723276**
Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi points

QUÉBEC (PC) — Au sein de la délégation canadienne qui participera en juin à la Conférence de Rio sur l'environnement et le développement, les autochtones occuperont une place similaire au Québec, avec les mêmes prérogatives.

Scott Mullen, un conseiller politique auprès de la ministre des Affaires extérieures du Canada, Barbara McDougall, a indiqué que le gouvernement du Québec et les autochtones auront chacun un siège au sein de la « délégation natio-

nale » canadienne qui en comptera en tout pas moins de 28.

« Ça ne m'achale » pas du tout », a réagi le ministre des Affaires internationales, John Ciaccia, dans une entrevue à la Presse Canadienne, soutenant que les autochtones ne feront pas partie de la délégation « gouvernementale » canadienne, une distinction qu'on ne fait pourtant pas à Ottawa.

Bien que les autochtones seront présents à la conférence de Rio, qui se tient sous les auspices de l'ONU, à titre de « d'organisation non-gouvernementale », comme sept autres groupes, ils disposeront de la même marge de manœuvre que le Québec, à titre de membre de la délégation.

Ainsi, il n'est pas exclu que lors des sessions plénières de la Conférence de Rio, les plus significatives de l'événement, les autochtones puissent prendre la parole sur des questions les concernant.

« Peut-être aussi, en session plénière, s'il y a discussions sur un élément du programme qui touche les questions autochtones par exemple, allons-nous décider que le représentant des groupes autochtones prendra la parole », a avancé Scott Mullen.

Même s'il admet ne pas avoir été consulté par le gouvernement fédéral sur la décision d'inclure les groupes autochtones au sein de la délégation canadienne, M. Ciaccia soutient que ses relations avec Ottawa sont bonnes.

Rencontre de New York

À compter du 2 mars, se tiendra à New York la quatrième réunion préparatoire de la Conférence de Rio.

Il y a quelques semaines, les interventions à Washington du ministre Ciaccia ont permis de freiner l'initiative du groupe de parlementaires internationaux environnementalistes, Globe, qui souhaitait discuter ouvertement, à la Conférence de Rio, de la question du développement énergétique du Nord québécois.

Mais même si le gouvernement québécois parvient à éviter qu'il soit directement question de cette question à l'intérieur des cadres mêmes de la Conférence, il est peu probable qu'il puisse éluder le sujet à Rio.

En réalité, ce n'est pas tant à l'intérieur même des cadres officiels de la Conférence de Rio, prévoit-on, que les différends entre le Québec et les autochtones risquent d'être étalés au grand jour. Ottawa entend en effet s'assurer qu'aux tables de délibérations, seule sa position soit exprimée publiquement.

Mais il est déjà certain, en revanche, que Rio deviendra l'occasion pour bon nombre de groupes, dont les autochtones, de faire connaître à la presse internationale l'objet de leurs revendications, lors de rencontres tenues parallèlement à l'événement officiel. Il est par exemple prévu qu'un village indigène soit érigé à proximité des lieux de la Conférence.

LE SEUL REER

QUI VOUS PERMET
D'ÉCONOMISER
2 FOIS PLUS D'IMPÔT
en plus de créer et maintenir
des milliers d'emplois
au Québec.



DONNEZ UN COUP DE TÉLÉPHONE

À QUÉBEC:

(418) 628-FONDS

5 000, boul. des Gradins, bureau 100
Québec (Québec) G2J 1N3

1 800 567-FONDS

LE **FONDS** PROFITE À TOUT LE MONDE
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)



Louis-Guy
LEMIEUX

La Gazette de Québec

« La Gazette de Québec », le périodique publié par l'hôtel de ville, ouvrira ses pages à la publicité et passera de six à dix numéros par année.

Ce sont là quelques-uns des projets immédiats de son directeur, Gilbert Athot, qui veut faire de ce journal un outil moderne de communication.

Le journal municipal est actuellement distribué gratuitement dans chaque boîte aux lettres de la ville, ce qui donne un tirage de 94 000 copies. La production de chaque numéro coûte 18 000 \$.

Selon M. Athot, l'ajout de revenus publicitaires permettra justement d'augmenter le nombre de numéros annuels et d'améliorer la présentation comme le contenu du journal.

La « Gazette de Québec » ne publiera pas n'importe quelle publicité. Elle recherchera des commanditaires de prestige à partir d'un code d'éthique bien défini.

Le dernier numéro du journal (janvier 1992, volume 12, no 1) se présentait d'ailleurs dans un nouvel habit. Il a conservé le même format mais il s'est donné « une image plus jeune, plus moderne, plus conforme à la tendance de l'ensemble des médias de communication écrite », précise son directeur. Cela veut dire entre autres un nouveau logo et des nouveaux caractères typographiques pour les titres.

La mise sur une tablette de l'ancien directeur, Louis Dumas, et son remplacement par Gilbert Athot, il y a un an, avait fait craindre une orientation plus partisane de la gazette municipale. Selon M. Athot, il n'en est rien, bien au contraire. « Le journal municipal fera des efforts particuliers pour expliquer, de façon objective, les faits et les événements qui ont des répercussions sur la vie quotidienne des citoyens », dit-il.

En guise d'exemple, le dernier numéro consacré au budget 1992 a reproduit le discours du maire L'Allier sur la situation financière de la ville de Québec mais en l'expurgant de tous les passages jugés politiquement partisans.

L'histoire d'un titre

« La Gazette de Québec », sous sa forme actuelle, a publié son premier numéro en décembre 1980, sous l'administration Pelletier donc et sous la direction de Louis Dumas. Le journal se présentait comme « un outil privilégié pour informer la population sur l'administration municipale et ainsi l'aider à mieux profiter des services qui lui sont offerts ».

« La Gazette de Québec » a repris le nom du premier journal publié au Canada. Nous sommes en 1764 et le premier numéro (bilingue) porte la date du jeudi 21 juin. C'est aussi l'ouverture de la première imprimerie privée à Québec.

Le fondateur du journal et de l'imprimerie s'appelle William Brown. Virginien d'origine écossaise, il avait appris le métier d'imprimeur avec William Dunlap, beau-frère de Benjamin Franklin. Son associé du début, Thomas Gilmore, venait de Philadelphie, siège du gouvernement des 13 colonies indépendantes américaines.

À ses débuts, « La Gazette de Québec » pouvait compter sur 143 abonnés également répartis entre Canadiens et Anglais.

William Brown meurt en 1789, année de la Révolution française. Le 28 janvier 1790, le journal publie, en français, une « Ode à la Révolution ».

Après la mort de Brown, c'est son neveu, Samuel Neilson, qui, avec son jeune frère John, poursuit la publication. « La Gazette de Québec » devait cesser de paraître le 30 octobre 1874.

Selon l'historien Claude Galarneau qui a étudié la presse locale à l'époque de la Révolution française, « La Gazette de Québec » ne dérogera jamais de sa politique éditoriale : nouvelles de l'Europe et de la Grande-Bretagne d'abord, et soin constant d'éviter de parler des affaires politiques de la province de Québec, ce qui lui vaudra en retour le patronage et le soutien du gouverneur britannique.

L'assurance-maladie pourrait être forcée de rembourser 7 millions aux pharmaciens

MONTREAL (PC) — Une récente décision de la cour supérieure pourrait amener la Régie de l'assurance-maladie du Québec à rembourser plus de sept millions \$ à des pharmaciens propriétaires à qui elle reprochait d'avoir réclamé des sommes indues à l'Etat pour des médicaments prescrits.

En tout, un millier de pharmaciens avaient été avisés en juin dernier par la Régie qu'ils avaient réclamé un montant supérieur au prix réel pour six médicaments. La Régie, qui entendait récupérer près de dix millions, avait basé sa décision sur les résultats d'une enquête menée auprès d'une cinquantaine de pharmaciens.

« En décidant de procéder à une enquête plus générale et en prenant une décision basée uniquement sur les faits révélés par cette enquête de portée générale, la Régie n'a pas agi dans les limites imposées par le législateur et s'est dérobée à son obligation de faire enquête sur le cas particulier des requérants, outrepassant ainsi ses pouvoirs », conclut le juge Danielle Grenier dans une décision qui annule les compensations imposées par la RAMQ à quatre pharmaciens de la région de Montréal.

« Étant donné que les quatre pharmaciens ont gagné, la Régie

à ce que la Régie tente de récupérer les sommes payées en trop aux pharmaciens qui n'auraient pas respecté la facturation convenue.

On avait vu juste : dans une lettre du 25 juin 1991, la Régie avisait un millier de pharmaciens qu'ils avaient réclamé un montant supérieur au prix réel d'acquisition pour les six médicaments en question et qu'en conséquence, ils avaient obtenu paiement pour des services « faussement décrits ».

Conformément à une disposition de la loi sur l'assurance-maladie, la Régie entendait donc se rembourser par « compensation », c'est-à-dire en soustrayant les sommes réclamées des chèques de remboursement d'honoraires à venir.

Selon le président de l'AQPP, la RAMQ a ainsi récupéré quelque 7,3 millions avant que l'association et quatre propriétaires ne s'adressent aux tribunaux. Il restait alors à la Régie, selon M. Prud'homme, à prélever encore quelque 2 millions.

L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires et quatre pharmaciens ont présenté en cour supérieure une requête en évocation. Ils ont demandé au tri-

bunal de statuer quant à la légalité de la décision de la Régie.

Les requérants soulignaient notamment que le PRA pouvait varier d'un pharmacien à l'autre. Dans son jugement de 41 pages du 13 février, le juge Danielle Grenier se dit d'avis contraire. Le législateur, estime-t-elle, entendait obliger la Régie à mener « une enquête particularisée avant de porter une accusation grave qui remet en cause l'honnêteté du professionnel de la santé concerné, ce dernier étant, d'autre part, passible de poursuites pénales ».

La Régie pouvait fort bien avoir raison de prétendre que les requérants avaient reçu paiement pour des services faussement décrits, mais il n'appartient pas à la Cour supérieure d'en décider, souligne la juge, mais au conseil d'arbitrage prévu par la loi sur l'assurance-maladie ou un tribunal compétent.

Le tribunal déclare cependant que l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires « n'a pas l'intérêt requis pour attaquer la légalité des décisions de la Régie au nom des pharmaciens qui ne sont pas parties aux présentes pour le motif qu'elles auraient été rendues en violation des règles de justice naturelle ».



VILLE DE
LEVIS

APPEL D'OFFRES

SOUSSION #1992-50-02
UNIFORMES DE POLICE

LA VILLE DE LEVIS DEMANDE DES SOUSSIONS POUR LA FOURNITURE D'UNIFORMES DE POLICE POUR LES VILLES DE LEVIS ET CHARNY FAISANT PARTIE DE LA C.I.M.A.C.

Les soumissions seront reçues au bureau de la Greffière de la ville de Lévis jusqu'à 14 heures, le 06 mars 1992.

Les soumissionnaires devront être placés dans des enveloppes cachetées et porter une inscription indiquant l'objet de la soumission ainsi que le nom du soumissionnaire. Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour à l'Hôtel de ville de Lévis, 225, côte du Passage, Lévis, en présence des intéressés à 14 heures 05.

Les soumissionnaires pourront se procurer une copie des soumissions au bureau du service des Approvisionnements à l'adresse ci-haut mentionnée. Les soumissions devront être conformes et présentées sur les formules fournies par la Ville.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Lévis, le 24 février 1992

Sylvie Dionne, avocate, o.m.a.
La greffière de la ville de Lévis

FLORIDE
West Palm Beach
62 900\$ U.S.

(À près de 50% de la valeur originale)

2 chambres, 2 salles de bains, plus de 1100 pieds carrés incluant terrasse privée et 3 appareils ménagers, etc.

Situé sur le bord de Clear Lake à seulement 1 mille de l'intracostal et à 2 milles des magnifiques plages de Palm Beach; à l'est de la 95 et à seulement 2 milles au nord du nouvel aéroport de Palm Beach. Ce magnifique projet ultrasécuritaire de 96 condominiums est à distance de marche d'un golf, d'un des plus grands centres commerciaux du sud de la Floride (ouvert 7 jours/semaine), du nouvel auditorium de Palm Beach et du camp d'entraînement des Expos.

LAKE PLACE CONDOMINIUM
Aussi tennis, pavillon, salle d'exercice

FINANCEMENT
80% à 4,75%
JUSQU'AU 1er MARS 1992

SOIRÉE D'INFORMATION À 19 H

Drummondville, Auberge Universel 24 février 1992
Sherbrooke, Hôtel des Gouverneurs 25 février 1992
Montréal, Île Charron, Hôtel des Gouverneurs 26 février 1992

Réervations : 1-800-874-6801

Le feu et la route font 4 victimes en fin de semaine

MONTREAL (PC) — Le feu, autant que la route, a fait des victimes au cours du week-end. Au moins deux personnes sont décédées dans des incendies, alors que la liste des décès survenus dans des accidents de la circulation comptait également deux noms.

L'un des accidents est survenu tôt hier matin, lorsqu'un homme de 55 ans a perdu le contrôle de son véhicule et est allé percuter un mur de ciment, dans le quartier Saint-Henri, à Montréal.

Vers 5 h hier, Marcel Delisle, 26 ans, a trouvé la mort dans l'incendie de la demeure de ses pa-

rents, une maison mobile de Saint-Ferdinand-d'Halifax.

Danny Brenan, 33 ans, est décédé après avoir perdu le contrôle de son automobile vers 4 h 30 hier, à trois kilomètres de Chichester, près de la frontière ontarienne.

Jacques Goulet, 31 ans, est mort samedi dans l'incendie qui a ravagé son appartement de Gati-neau.

La réforme des REER
Une vue plus longue sur l'avenir



Grâce à la réforme des pensions, vous pouvez maintenant planifier votre retraite avec une vue plus longue sur l'avenir, en étalant vos cotisations annuelles à un REER sur plusieurs années.

Si vous ne versez pas dans votre REER le maximum auquel vous avez droit pour 1991, vous pourrez toujours ajouter la différence à vos cotisations des années suivantes. Par exemple, si votre cotisation maximale est de 6 000 \$ en 1991 et que vous versez 4 000 \$, vous pourrez faire une cotisation additionnelle de 2 000 \$ en 1992, 1993, ou au cours des années suivantes. Cela ne modifiera aucunement votre cotisation maximale pour chacune de ces années. Cette nouvelle flexibilité vous permet de planifier votre retraite en tenant compte des variations de vos revenus.

Pour savoir combien vous pouvez verser pour 1991, reportez-vous à l'État de la cotisation maximale à un REER, que vous avez sans doute reçu l'automne dernier. Ou encore, appelez notre service téléphonique automatisé S.E.R.T.-REER, dont le numéro apparaît dans les dernières pages de votre guide d'impôt.

On vous facilite les choses.



Revenu Canada
Impôt

Revenue Canada
Taxation

Canada

Pas de TPS ni de TVQ sur les livres à la
LIBRAIRIE PLACE LAURIER

(grand mail porte # 4)
Tous les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine
656-0157

LES BELLES OCCASIONS...



Étude de l'OCDE sur le marché financier mondial L'écu gagne du terrain sur le US \$ tandis que le \$ can. fait des gains

PARIS (AFP) — L'écu, l'unité de compte européenne, a été en vedette sur les marchés internationaux des capitaux en 1991, gagnant du terrain dans les émissions obligataires derrière le dollar et le yen, a indiqué l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans un rapport publié hier.

Alors que la Communauté européenne a terminé l'année avec la conclusion du traité de Maastricht, pas important vers l'union monétaire, l'unité européenne a conquis la troisième place parmi les dénominations des émissions sur le marché obligataire international.

L'événement le plus remarquable de ce marché, en expansion de 30 % avec un montant total de 298 milliards de dollars l'an dernier, a été « la croissance sans précédent du secteur de l'écu, les nouvelles émissions ayant augmenté de près de 80 % à un montant total de 25,1 milliards d'écus », a précisé l'OCDE dans son rapport sur les tendances des marchés financiers.

Dollar en tête...

Le dollar reste largement en tête, mais sa part dans le total des émissions a chuté pour la première fois en deça de 30 %.

...mais en baisse

La part de la monnaie américaine est tombée à 28,5 %, son niveau le plus bas dans l'histoire des euromarchés, contre 33,3 % en 1990, malgré une hausse de 9,9 % du montant des émissions en dollars, qui ont atteint 76,9 milliards.

Le yen a également perdu du terrain en termes relatifs, sa part du marché étant en baisse à 12,9 % l'an dernier contre 13,5 %

moyenne de 1988-89.

Le franc suisse et le deutsche-mark ont également subi des pertes de parts de marché à 7,3 % et 7,1 %, contre 10,5 % et 8,3 % respectivement en 1990.

Dollar canadien fort

Ces deux secteurs ont été rattrapés et dépassés par celui du dollar canadien, une des « petites » dénominations, les émissions dans cette monnaie ayant pratiquement quadruplé 27 milliards de dollars canadiens, pour une part de marché de 7,5 % contre 2,7 % en 1990.

en 1990, malgré une croissance de 24 % à 5,457 milliards de yen des émissions en monnaie japonaise.

L'écu, de son côté, a dépassé pour la première fois la livre sterling et s'est rapproché du yen, s'assurant une part de marché de 11,1 %, en hausse de trois points sur 1990 et le double de sa part

Le lobby du Canada a tenté en vain d'infléchir le GATT

OTTAWA (PC) — À quelques jours de la prochaine réunion formelle des 108 membres du GATT, le Canada a cherché tant bien que mal, la semaine dernière, de marquer des points sur la scène internationale pour faire valoir ses positions.

Dépêchée à Bruxelles, Genève et Bonn pendant deux jours, une mission canadienne composée des hauts responsables du dossier agricole et des dirigeants du milieu agricole a tenté d'attirer de nouveaux adeptes à la position canadienne sur l'éclaircissement de la portée de l'article XI du GATT. Mais avec peu de succès. La CEE et le directeur général du GATT Arthur Dunkel ont prêté une oreille attentive mais sans plus.

De l'avis d'un observateur bien informé, M. Dunkel ne pourrait modifier son projet de réformes agricoles qu'au risque de compromettre l'ensemble des mesures proposées dans le rapport portant sa signature, déposé en décembre.

« Il faut rapprocher les parties en vue d'un accord, un spécialiste au fait du dossier, sous le couvert de l'anonymat. Seules de modifications anodines pourraient être acceptées à ce stade des négociations. »

À moins d'un revirement de onzième heure, donc, les jeux sont faits. Le Canada joue la dernière carte qu'il a en main. Il essaie d'attirer des joueurs importants tels la CEE et les États-Unis dans son camp. Mais la bataille est loin d'être gagnée.



Le Nouvel Âge est l'explosion des facultés d'intuition et d'imagination dit Raoul Duguay.

Le Nouvel Âge, selon le philosophe-poète Raoul Duguay L'art de maintenir un état de conscience élevé sans drogue

Le Nouvel Âge, dit Raoul Duguay, est l'art de maintenir sans drogue l'état de conscience élevée que celle-ci procure momentanément. « C'est l'explosion des facultés d'intuition et d'imagination », disait-il, hier, lors d'une entrevue accordée au SOLEIL, au deuxième Salon du Nouvel Âge de Québec, tenu au Centre municipal des congrès.

LE SOLEIL

C'est son premier cap d'acide, dans les années 70, qui a conduit le philosophe-poète de l'Abitibi au Nouvel Âge. « J'ai alors ressenti des sensations chimiques qui s'accompagnaient d'une modification de ma conscience, raconte Raoul Duguay. Et ce discours est inéluctable pour quiconque en a fait l'expérience. Sauf, bien sûr, qu'on n'a pas nécessairement besoin de passer par la drogue pour arriver au Nouvel Âge. Heureusement! »

Duguay était l'un des « gourous » et conférenciers vedettes de ce forum de trois jours qui se terminait hier. Le Salon du Nouvel Âge, de la nouvelle directrice Sylvie Pouliot, est passé de 68 exposants en 1991 à 104 cette année. Ça va bien sûr du meilleur au pire. Des plus belles démonstrations et techniques de croissance personnelle aux prédictions des deux dernières voyantes que Mme Pou-

par hasard les anciennes grands-messes du dimanche matin.

« Trop sérieux à mon goût à moi, disait-il. Mettons qu'il y a ça, et moi à l'autre bout tout à fait. Le Nouvel Âge peut aussi se vivre dans le rire et l'humour. On peut le prendre au sérieux sans se prendre soi-même au sérieux. Les *straights* n'inventent jamais rien. C'est la folie qui est créatrice. »

Energie nouvelle

Raoul Duguay dit avoir découvert la méditation en même temps que le yoga, dans la foulée de *flower power* et des années granolas. « Une demi-heure de méditation par jour peut te faire gagner un an, affirme-t-il. Tu fais le vide, t'arrêtes le moteur. Ça fait respirer ton cerveau. Et le vide devient alors créateur. »

Il lui arrive d'animer des ateliers de croissance personnelle dans les Chambres de commerces ou pour des groupes de cadres. Car, explique-t-il, le Nouvel Âge trouve aisément son application économique. « Il y a deux manières de concevoir la productivité. Pousser au bout; ou puiser une énergie nouvelle. Les Japonais méditent quotidiennement, y compris les cadres d'entreprise. Et ils sont en avance partout. »

Duguay préconise l'approche suivante du Nouvel Âge: les deux pieds sur terre et la tête dans le ciel. « C'est un mouvement de conscience planétaire qui peut maintenir dans le rêve mais qui peut aussi agir sur le concret. Moi, ce qui m'intéresse, c'est la solution. Et non pas la ribambelle des problèmes qu'on nous énumère chaque jour. Dis-moi ce qui ne va pas, je vais te proposer quelque chose... »

Outre son écriture, ses conférences, ses ateliers et excursions de croissance personnelle, Raoul Duguay travaille actuellement avec une équipe de chercheurs scientifiques multi-disciplinaires — physiciens, neurologues, etc — afin de trouver des moyens naturels de combattre l'insomnie, l'une des maladies du siècle.

25% DE RABAIS
RADIAL TOUTES SAISONS DE PREMIER CHOIX INVICTA GS
BANDÉ BLANCHE TRÈS ÉTROITE
À PARTIR DE **84,75 \$**
P165/80R13

25% DE RABAIS
RADIAL TOUTES SAISONS HAUTE PERFORMANCE DE PREMIER CHOIX EAGLE GA
LÉTTRES NOIRES DÉTÉES À PARTIR DE **100,50 \$**
P185/70R13

39,95 \$
RADIAL TOUTES SAISONS CEINTURÉ D'ACIER S4S
P155/80R13

Dimension, flanc blanc	Bas prix courant
P155/80R13	39,95 \$
P185/75R14	52,95 \$
P195/75R14	53,95 \$
P205/75R14	61,95 \$
P205/75R15	62,95 \$
P215/75R15	64,95 \$
P225/75R15	69,95 \$

Prix de solde en vigueur jusqu'au 14 mars.
Téléphonez-nous pour les prix des dimensions non représentées.

GOODYEAR SERVICE AUTOMOBILE GARANTI

QUÉBEC	STE-FOY	LES SAULES	MONTMAGNY	OUVERTURE BIENÔT	CENTRE COMMERCIAL GOODYEAR	DETAILLANTS INDÉPENDANT
1220, boul. Charest Ouest 681-4646	3115, boul. Hochelaga 653-0841	3795, boul. Wilfrid Hamel 871-6740	145, boul. Tache Ouest 248-7270	BEAUPORT 639, rue Clémenceau 661-1212	DUBERGER 1900, Léon Hamel 683-2521	VILLE VANIER Autopneu RGM 385, rue Lavoye 683-1010 Desharnais Service Pneus 710, boul. Charest Ouest 681-6041

QUÉBEC-MONTRÉAL

12 vols par jour

68 \$*

* Avion compris

Cet incroyable tarif d'Inter-Canadien, valide pour un aller simple, est en vigueur jusqu'au 4 avril 1992. Sans aucune condition. Vous avez bien lu : sans aucune condition.

Pour réserver, communiquez avec votre conseiller en voyages, ou composez, à Québec, le (418) 692-1031, à Montréal, le (514) 636-3890, ou encore le 1 800 361-0200.

TAXES EN SUS

Inter-Canadien
LE QUÉBEC EST EN AFFAIRES

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Commission de transport de la Communauté Urbaine de Québec

Assemblée régulière du Conseil Le mercredi, 26 février 1992 à 17 h 00

Siege social de la CUQ 399, rue Saint-Joseph Est Québec

Ordre du jour

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption des procès-verbaux des assemblées précédentes
- Correspondance et documents déposés
- Adoption du règlement no 82 - Quote-part municipale pour l'exercice financier 1992
- A) Adoption du règlement no 83 - Achat et installation d'abribus sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec
B) Adjudication du contrat - Achat de 250 abribus
- A) Adoption du règlement no 85 - Achat et installation d'un système d'information sur le réseau desservi par la C.T.C.U.Q.
B) Adjudication du contrat - Fourniture d'un système d'information sur le réseau desservi par la C.T.C.U.Q.
- Commission aux concessionnaires - Vente de titres de transport
- Adjudication de contrat - Pièces neuves de marque Allison pour transmission d'autobus GMC et MCI
- A) Embauche de débousselleurs temporaires
B) Nomination d'un préposé au service à la direction de l'Entretien
- Choix d'un fournisseur de services professionnels - Formation et support en gestion de système
- Divers
- Période de questions des membres
- Période de questions du public
- Levée de l'assemblée

Le Secrétaire Marc Lalonde
Québec, le 24 février 1992

N.B. Cet ordre du jour pourra être modifié si les circonstances le justifient.

CONFÉRENCE

COGAQ
L'ORDRE DES GENS D'AFFAIRES DE QUÉBEC

Me Larry J. Behar, de Fort Lauderdale, auteur de "Comment immigrer aux U.S.A.", donnera une conférence le **jeudi 5 mars, à 19 h au Québec Hilton.**

Thème: "Comment faire affaires aux États-Unis... éliminons les mythes!!"

Coût: 25 \$
Réservations: 628-9466

Centre FRANÇOIS-CHARON

525, boul. Hamel Est, Québec.

AVIS DE SCRUTIN

En tant que personne impliquée dans la communauté, vous pouvez jouer un rôle important en vous prévalant de votre droit de vote en vue d'élire les quatre représentants de la population au sein de notre conseil d'administration.

Nous vous invitons à vous présenter à l'auditorium du Centre François-Charon, le lundi 9 mars 1992, entre 17 h et 21 h. Votre participation sera grandement appréciée.

Il nous fera plaisir de vous présenter les personnes qui ont posé leur candidature et dont la liste des noms apparaît ci-dessous.

Réjean Boissinot
Jean-Paul Bouchard
Jean-Marc Côté
Yves Daniel
Camille Genest
Michel Houde
André Jalbert
Hector Laliberté
Marie Morin
Daniel Tremblay

Ces personnes s'adresseront à l'électorat le 9 mars, entre 17 h et 18 h. Pour recevoir plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec l'une ou l'autre des personnes suivantes:

Louis Champoux, directeur général
Lucretie Côté, adjointe administrative
Léandre Cloutier, président d'élection

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

CLN20018.A
pour 14 h, heure de Montréal le mardi 21 avril 1992

Aménagement Lac Robertson Basse Côte-Nord

CONSTRUCTION ET EXPLOITATION DU CAMPÉMENT ET DES INSTALLATIONS CONNEXES, TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL, D'ÉLECTRICITÉ, DE MÉCANIQUE ET D'ARCHITECTURE, INCLUANT LES OUVRAGES DE RETENUE POUR LA CENTRALE HYDRO-ÉLECTRIQUE

Admissibilité :
Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission :
200 000 \$

Prix du document :
25 \$ (taxes incluses)

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services
Service Achats et Contrats
855, rue Sainte-Catherine est, 3e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 840-4903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de CHEQUE ou de MANDAT à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats et Contrats
Antonio Pinho, ing.

Incendie d'une maison mobile: un mort

SAINT-FERDINAND-D'HALIFAX — Un homme de 26 ans, Marcel Delisle, est mort hier à l'aube dans l'incendie de la demeure de ses parents, une maison mobile située au 170, 4e Avenue à Saint-Ferdinand-d'Halifax, dans la circonscription de Frontenac.

LE SOLEIL

Le chef des pompiers, Jean-Guy Boissonneault, a indiqué hier qu'il s'agissait d'un feu d'origine accidentelle, qui aurait vraisemblablement pris naissance dans la boîte électrique située à côté de la chambre où dormait la victime, au centre de la maison. Un chimiste du Laboratoire de police scientifique de Montréal examinera les débris aujourd'hui.

L'alerte a été donnée par le conducteur d'une déneigeuse, vers 5 h. Tout porte à croire que M. Delisle venait à peine de se coucher lorsque la fumée a envahi la maison. Les amis avec qui il avait passé la soirée étaient venus le reconduire vers 4 h 30.

Il y avait bel et bien un détecteur de fumée en bon état dans la maison mais il n'a pas suffi à éveiller le locataire, resté prisonnier de la fumée. « On a essayé de rentrer mais c'était impossible. On ne voyait rien. En brûlant, le matériau d'isolation de la roulotte laissait échapper beaucoup de substances toxiques », a expliqué le chef Boissonneault.

Le cadavre calciné a été retrouvé entre la fenêtre et le lit. « Marcel était tellement costaud que s'il s'était rendu compte du danger, il aurait facilement défoncé une fenêtre et serait sorti », raconte son beau-frère, Roch Larose, qui a sorti la dépouille avec les sapeurs.

Ce violent incendie aurait pu être plus tragique, n'eût été le fait que les parents de la victime



Les flammes ont grugé tout l'arrière de la maison mobile, provoquant une perte de 50 000 \$.

étaient en visite à Farnham cette nuit-là. Camille Delisle et son épouse n'ont appris le drame qu'en arrivant à Saint-Ferdinand hier matin. Tous deux souffrent d'un violent choc nerveux.

Marcel Delisle était casseur de pierre à la firme Lionel James, de Victoriaville. Il venait chez lui le week-end seulement. Ironie du sort, M. Delisle avait déjà été gra-

vement brûlé aux mains à 12 ans, alors qu'il était tombé dans un feu de camp, après être resté accroché à la branche d'un gros tronc qu'il lançait dans les flammes avec des copains. Outre ses parents, il laisse dans le deuil deux sœurs et trois autres frères.

Deux autres incendies

Par ailleurs, une maison cente-

naire située au 6504, rue Saint-Laurent à Lévis, a subi 10 000 \$ de dommages hier matin, à la suite d'un feu de cheminée, qui a mobilisé les pompiers pendant trois heures. Enfin, à Beauport, un chalet inhabité situé au 642, boulevard Rochette, a été rasé par les flammes. Les policiers-pompiers ont eu beaucoup de difficulté à atteindre l'endroit, encombré de neige.

ÉCHOS de la Gaspésie

Entreprise de fabrication de mallettes en plastique

MATANE — Dans le cadre du programme de formation-action Jeunes entreprises, 20 élèves de secondaire V de la Polyvalente de Matane viennent de créer « Imagination », une mini-entreprise fabriquant des mallettes en matière plastique (coroplast).

■ Nouvelle grammaire

par **ROMAIN PELLETIER**
collaboration spéciale

Pour eux, c'est l'occasion d'apprendre le fonctionnement du monde des affaires en participant à toutes les étapes de la mise sur pied d'une compagnie, de la formation du conseil d'administration à la recherche du capital-actions pour ensuite confectionner et mettre en vente leur produit, soit quelque 150 mallettes.

Pendant 26 semaines, ils apprennent à travailler en équipe, à établir une solidarité et à se serrer les coudes quand l'entreprise rencontre des difficultés. La région de Matane est la cinquième du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie à voir s'implanter le programme Jeunes entreprises. Chaque année, près de 150 petites entreprises voient le jour au Québec grâce à ce mouvement. À Matane, l'initiative revient au Comité d'aide au développement de la collectivité.

MATANE — Claude Viel, professeur au département des lettres du Cégep de Matane, a lancé mercredi, la « Petite grammaire pas comme les autres » pour un apprentissage humoristique des notions grammaticales. Publié aux éditions Le Griffon d'argile, ce manuel de plus de 300 pages propose de nombreuses formules humoristiques, tant dans les exemples que dans les exercices. Chaque chapitre couvre une partie de la grammaire avec un pré-test pour aider l'élève à vérifier son degré de connaissance de la matière traitée dans les pages suivantes, des exercices, un post-test pour mesurer l'étendue des apprentissages et finalement, un rappel théorique des notions abordées. C'est l'idée de libérer l'enseignant de son rôle traditionnel de « distributeur automatique » de théorie, afin qu'il puisse intervenir auprès de chacun des étudiants, qui a conduit l'auteur à cette publication.

■ Blessée en motoneige

CHARLESBOURG — Une femme a subi des blessures sérieuses au dos et à une hanche, samedi soir, dans une collision entre deux motoneiges survenue près de Château Bigot, à Charlesbourg. Des secouristes et des policiers ont eu recours à un véhicule skidozer pour sortir la femme des sentiers enneigés afin de la conduire à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Récompense promise 5000 \$

SAINTE-FOY — Philippe Beshro, qui travaille en gestion immobilière et dont le bureau est situé au 3186, chemin Sainte-Foy, à Sainte-Foy, a été délesté de 15 000 \$ US dans la nuit de lundi à mardi. Selon M. Beshro, le (ou les) voleur(s) savait ou trouver l'argent, caché derrière une série de dossiers dans un grand bahut. Le voleur a défoncé la porte de l'immeuble, puis celle du bureau de M. Beshro. Il s'est ensuite emparé de l'argent, sans rien toucher d'autre dans la pièce. Philippe Beshro offre une récompense de 5000 \$ à quiconque lui fournira des indices sur le (ou les) voleur(s). On peut téléphoner au 658-1228 et demander Philippe Beshro ou laisser un message à la téléphoniste.

PARLEZ ANGLAIS

Vous parlerez votre nouvelle langue plus vite que vous ne le pensez, et ceci grâce à notre Méthode renommée mondialement, à nos professeurs qui enseignent leur propre langue, ainsi qu'au support pédagogique Berlitz! L'ambiance chez Berlitz est amicale et détendue et les horaires de cours à votre convenance, durant la journée, le soir ou le samedi.

Appelez-nous tout de suite! Renseignez-vous sur notre choix de programmes de cours privés ou de groupes.

—COURS DEDUCTIBLE D'IMPOT

BERLITZ

5 PLACE QUEBEC
529-6161

© 1991 Centres de Langues Berlitz



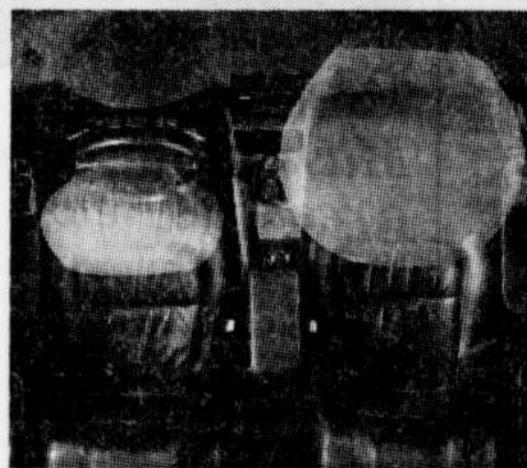
POUR ATTEINDRE UN ÉQUILIBRE PARFAIT ENTRE LA PERFORMANCE ET LA MAÎTRISE, IL N'Y A PAS DE COMPROMIS POSSIBLE.

La première impression que vous avez dès que vous montez à bord d'une Legend est celle d'une maîtrise sans compromis. Cette maîtrise est rendue possible grâce à un moteur V6 de 200 chevaux combiné à une traction que seule une voiture à traction avant peut offrir. Vous avez donc amplement de puissance pour dépasser en toute confiance.

La Legend s'avère encore plus facile à maîtriser grâce à son système de freins antiblocage (ABS) qui s'active dès que vous tournez la clé de contact.

Il vous assure un excellent contrôle de la direction lors de freinages durs, peu importe les conditions de route. Son système de

retenue supplémentaire (SRS) offre un coussin gonflable du côté conducteur comme du côté passager. Les enrouleurs des ceintures avant ont été conçus pour vous retenir instantanément lors d'un freinage d'urgence. De plus, les commandes,



indicateurs et instruments sont disposés de façon à ce que vous puissiez les consulter sans que cela nuise à votre concentration.

Puissance et maîtrise sont présentes sans compromis dans la NSX, la Legend, la Vigor et l'Integra.

De nouvelles technologies d'ingénierie nous ont amenés à créer des moteurs en aluminium permettant d'augmenter la puissance de chaque Acura et de réduire leur poids, sans rien concéder côté sécurité. Le produit final: une excellente traction, une meilleure stabilité dans les virages et au freinage ainsi qu'une maîtrise

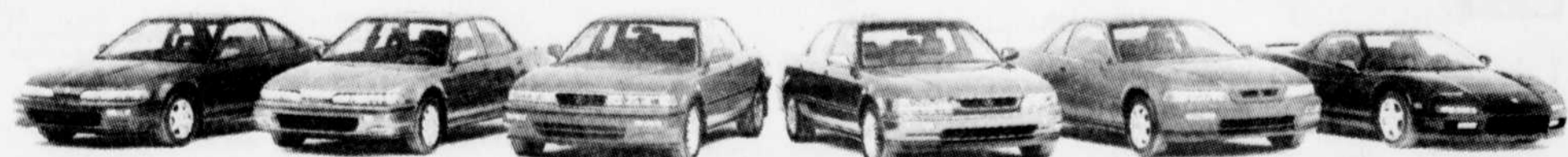
nettement améliorée. Des qualités introuvables dans les voitures plus cossues et moins bien équilibrées.

Chez Acura, le sens du mot performance a bien changé. Il signifie équilibre. Équilibre entre la puissance et la maîtrise du véhicule, le design et l'ingénierie, le confort et la manoeuvrabilité, la technologie et la fiabilité. Tous ces éléments contribuent à créer un équilibre parfait qui se retrouve dans chaque voiture Acura. C'est ainsi que nous pouvons gagner le respect de ceux qui aiment vraiment conduire.

Être au volant d'une Legend 1992, c'est avoir la maîtrise totale d'un véhicule qui peut répondre à vos moindres impulsions, sans compromis. En tout temps et en tous lieux.

Pour en savoir plus sur la Legend et sur la garantie Acura de 5 ans/100 000 km**, composez sans frais le 1 800 263-2828.

ACURA
LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE



INTEGRA 3 PORTES 1992 15 195 \$* INTEGRA 4 PORTES 1992 15 695 \$* VIGOR 1992 27 500 \$* BERLINE LEGEND 1992 41 260 \$* COUPÉ LEGEND 1992 44 560 \$* NSX 1992 79 000 \$*

*Tous les prix indiqués sont les P.D.S.C. pour les modèles de base des voitures représentées. Les prix ne comprennent pas les frais d'immatriculation et de transport, ni la TPS et la TVQ. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. **Selon la première éventualité. Votre vie tient à votre ceinture.

ACURA OPTIMA
4901, boul. des Galeries, Québec Tél.: 622-8180

ACURA DE LEVY
164, route Kennedy, Lévis Tél.: 835-1311

LES ARTS ET SPECTACLES

«Le Pays dans la gorge», au Palais Montcalm

Deux soeurs en une grande diva

Née Emma Lajeunesse, en 1847, elle deviendra la grande Albani. La divine diva. Au faite de sa gloire, elle aura l'Europe et les têtes couronnées à ses pieds. Dans l'olympes sans frontière des arts, elle trouvera des patries d'occasion. Pour certains, elle aura été l'« Anglaise »...

LE SOLEIL

Mercredi et jeudi, à 20 h, au Palais Montcalm, Catherine Bégin ravive la légende à première vue peu sympathique de cette célèbre cantatrice québécoise morte à Londres, ruinée et oubliée, en 1930.

Le comédien Simon Fortin signe le texte de *Pays dans la gorge*, une production du TPQ mise en scène par Serge Denoncourt. Tension dramatique obligeant, la pièce dépasse l'intention biographique. « Elle est basée sur les relations d'Emma et de sa soeur Cornélia (Nicole Leblanc) qui toute sa vie restera dans son ombre », explique la comédienne.

Emma se fera un bâton de pèlerin et de vieillesse de cette soeur attentionnée qui avait un talent musical sûr et à qui elle a dû la pitance de ses vieux jours. Si on en juge par son autobiographie, Emma ne retournait qu'avec tiédeur son dévouement à Cornélia. « Elle en parle à trois reprises comme de sa compagne, elle ne dit jamais qu'elle est sa soeur ».

La pièce repose sur des faits, sauf pour une péripétie. Pour ac-

centuer le conflit dramatique, l'auteur amène Emma à chiper son fiancé à Cornélia. Elles qui vivront sous le même toit jusqu'à la fin de leurs jours vivront de « graves affrontements, mais tout en nuances. Emma ne pouvait exister sans Cornélia, elles avaient besoin l'une de l'autre. Elles ont été ennemies par moments, mais elles sont toujours restées complices ».

La lecture de Denoncourt fait d'Emma une héroïne « plus victorienne que latine », note Mme Bégin. « Quand les soeurs s'affrontent et que le mari apparaît, Emma reprend tout de suite le corset anglo-saxon ». Elle qui a vécu aux États-Unis jusqu'à l'âge de huit ans ne semble pas tenir en plus haute estime qu'il faut son « Canada bien-aimé ». Il lui rappelle l'extrême rigueur de ses années de « petit chien savant ». Et puis, elles s'est exilée très jeune pour peaufiner son art. À Paris d'abord, puis en Italie, et enfin à Londres, où le Covent Garden s'est fait tout fleurs devant son art.

Son anglomanie vient de là. Et aussi, fait observer Mme Bégin, « de l'amitié que lui portait la

reine Victoria et de ce sentiment qu'elle avait que l'Angleterre était de ces pays qui ont de la culture, qui savent les belles choses, par opposition à un Québec qui lui donnait l'impression de ne pas la comprendre, d'où ce titre d'un *Pays dans la gorge*.

La vie d'artiste

Par le contentieux entre les deux soeurs, la pièce pose une question de fond : est-il seant de poursuivre la gloire artistique au sacrifice de l'existence d'autrui ?

Le public réprovoque les agissements d'Emma chaque soir. Plus le rôle évolue en elle et plus il l'interpelle dans sa propre condition d'artiste d'interprétation, plus Catherine Bégin conçoit de la compassion pour son personnage.

« Dans une carrière au sommet comme celle qu'a eue Albani, on ne peut appliquer de règles de vie, vous faites selon votre instinct. (...) Elle avait beaucoup d'ambition, ce qui est tout le contraire de moi, qui gagnerait à en avoir un

peu plus... Célèbre comme elle l'était, elle était l'objet d'un continu harcèlement ; ça devait être très dur. Ici même, au Québec, ce n'est pas toujours facile : les gens parlent de vous dans le métro comme si vous étiez d'une autre race ou que vous n'aviez pas d'oreilles, vous êtes en perpétuelle représentation. Il faut s'y faire, les gens ont besoin d'idoles, besoin de magie ».

Dans sa mise en scène, qui « n'est ni toute noire ni toute blanche », Serge Denoncourt doit projeter ses héroïnes entre 18 et 70 ans. « Comme il était impensable de changer d'apparence, ce sont par les accessoires qu'on marque les changements dans le temps, et bien sûr par le jeu ».

Jusqu'ici, la production a été chaleureusement reçue, affirme Mme Bégin qui en souligne « la variété des situations » et les aspects « croquant et nourrissant ». Elle a suscité étonnement chez plus jeunes et nostalgie chez les plus vieux. « Il faut que ma mère voit ça ! qu'on nous dit souvent ».

« Le Pays dans la gorge », au Palais Montcalm, avec Catherine Bégin (Albani), Janine Sutto (Reine Victoria), le soprano Lyne Fortin (Eva), Claude Prigent (Frederik et Ernest Gje) le pianiste Claude Soucy (double musical de Nicole Leblanc) complètent la distribution. Billets en vente dans le réseau Billetech et au 670-9011.



La comédienne Catherine Bégin, ci-dessus, ravive la légende à première vue peu sympathique de cette célèbre cantatrice québécoise Albani, morte à Londres en 1930, ruinée et oubliée.

Entente sur garantie pour JCL et Mortagne

MONTRÉAL (PC) — Les avocats de l'éditeur JCL, de Chicoutimi, et des Éditions de Mortagne, de Boucherville, se sont entendus quant à un dépôt de garantie qui suspend pour un temps trois saisies, prononcées en Cour fédérale contre JCL dans une affaire de plagiat.

Jean-Claude Larouche, président de JCL, a indiqué que ce dépôt en fidéicommis par sa maison est d'un montant « satisfaisant » en regard de la condamnation de 52 000 \$, rendue le 24 janvier par le juge Yvon Pinard ; avec les frais et autres postes, la facture peut atteindre les 62 000 \$.

Il ne s'agit pas d'une entente à l'amiable, ajoute M. Larouche, mais d'une mesure conservatoire qui « ôte cette épée de Damoclès au-dessus de nos têtes. Ça nous

soulage, au moins nous pouvons fonctionner pour le moment ».

Les trois saisies visent les revenus de JCL chez son distributeur ADP, ceux venant du club par abonnement Québec Loisirs ainsi que les biens de l'éditeur, soit à son bureau de Chicoutimi et les stocks de livres.

Aux Éditions de Mortagne, le responsable Guy Permingeat a confirmé que la mesure transitoire est satisfaisante : « Ce n'est pas tellement pour l'argent mais surtout pour que ce genre d'affront soit sanctionné ».

Les finalistes sont enfin connus

Les «Tortues Ninja» et «Vanilla Ice» en lice aux Framboises d'Or

LOS ANGELES (AP) — Chaque année juste avant la publication des nominations aux Oscars, tout ceux qui ne risquent pas de voir leurs noms figurer au tableau d'honneur d'Hollywood ont la « chance » d'être cités aux Framboises d'Or, c'est-à-dire les « Oscars » des plus mauvais artistes du cinéma.

La publication à Los Angeles des nominations aux Prix Framboises 1991 a consacré le « talent » du rapper Vanilla Ice qui après avoir montré ses qualités d'acteur dans la suite des *Tortues Ninja* a interprété le rôle principal du long métrage *Cool as Ice*. Ce film a recueilli rien moins que six nominations aux Prix Framboise dans les catégories film, acteur (Vanilla Ice), réalisateur, scénariste, chanson originale et révélations (deux nominations dont une pour Vanilla Ice).

Des vedettes plus confirmés telles que Bruce Willis pour *Hudson Hawk*, Dan Aykroyd et John Candy pour *Nothing but trouble*, n'ont pas été épargnés. Enfin, grâce au film *Oscar*, Sylvester Stallone a été nommé pour la huitième année consécutive.

Pour la première fois, une actrice a reçu deux nominations pour le même film. Sean Young est citée à deux reprises — pour le plus mauvais acteur et pour le plus mauvais second rôle de l'année — pour son interprétation de jumelles dans *A Kiss before dying*.

Mais la bataille risque d'être rude pour Sean Young qui devra battre Kim Basinger *La chanteuse et le milliardaire*, Madonna *Truth or dare*, Sally Field *Jamais sans ma fille* et Demi Moore *The Butcher's Wife* et *Nothing but trouble* dans le coeur du jury.

Cette parodie des Oscars sera célébrée le 29 mars pour la 12e année. Les 350 jurés sont des professionnels du cinéma, des journalistes, des attachés de presse et des amis de l'organisateur, le publicitaire californien John Wilson.



Michael Jackson a regagné New York

Le chanteur américain Michael Jackson s'est envolé hier pour New York, après une visite de quatre jours à Londres durant laquelle il s'est rendu dans un magasin de jouets, est allé voir son imitation en cire chez Madame Tussaud et a rendu visite au comédien Benny Hill hospitalisé. Accompagné de son petit cousin Brett, 10 ans, (au premier plan) et d'un important entourage, Michael Jackson (sur notre photo) a quitté l'hôtel Dorchester pour l'aéroport de Heathrow, où il est monté à bord d'un Concorde. La vedette était arrivée à Londres après avoir abrégé une tournée en Afrique. Le News of the World d'hier cite Dennis Kirkland, un ami proche de Benny Hill, selon lequel Hill et Jackson pourraient s'associer pour un vidéo musical. Pendant les quatre jours de sa visite à Londres, des centaines de personnes ont assiégé l'hôtel Dorchester où était logée la star, espérant l'apercevoir à l'occasion de ses quelques sorties.

Où aller à Québec

Cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre : (1) chef d'oeuvre ; (2) remarquable ; (3) très bon ; (4) bon ; (5) moyen ; (6) médiocre ; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANARDIERE (Galerias Canardière, 661-8575). Scanner III - La conquête (6) 19h15, 21h15, 14 ans. Prix d'entrée : 8 \$; 6 \$ pour les 14-20 ans ; 4,25 \$ moins de 14 ans et pour les 65 ans et plus ; 4,75 \$ en semaine jusqu'à 18 h.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745) Being at Home with Claude (4) 12h10, 14h10, 16h10, 19h, 21h15, 14 ans. Le secret est dans la sauce (4) v.f. de Fred Green Tomatoes 13h, 15h, 19h10, 21h45. G. Grand Canyon (4) 12h30, 15h45, 19h, 21h30. G. Freejack (5) v.f. 13h35, 16h40, 19h20, 21h45, 14 ans. Kuffs (5) 13h40, 16h45, 19h30, 21h50, 14 ans. J.F.K. (3) v.f. 12h20, 16h15, 20h15, 14 ans. Tous les matins du monde (3) 14h, 16h40, 19h10, 21h40. G. Analyse fatale (4) v.f. de Fatal Analysis 13h15, 16h, 19h05, 21h40, 14 ans. Prix d'entrée : 8 \$; 6 \$ pour les 14-20 ans ; 4,25 \$ pour les 65 ans et plus et les moins de 14 ans ; 4,75 \$ avant 18 h en semaine.

CLAP (2360, Chemin Sainte-Foy, 650-CLAP). Robe noire (4) 12h, 19h, 14 ans. * La Sarrasine (1) 12h15, 19h10. * Idaho (1) v.f. 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30, 14 ans. Le roi pêcheur (3) 14h, 21h, 14 ans. * Europa (2) v.o.a. et allemande s.-f. 14h15, 21h15. Goodfellas (3) 16h30, 14 ans. A Rage in Harlem (1) v.o.a. 16h45. Prix d'entrée : 5 \$; 4,25 \$ moins de 14 ans et plus de 50 ans ; 5 \$ pour les Super-Priemurs.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401, des Galeries, 628-2455) Salle 1 : Rush (4) v.f. 18h40, 21h10, 14 ans. Salle 2 : Capitaine Crochet (4) v.f. de Hook 19h15, 21h. G. Salle 3 : La Main qui berce l'enfant (5) v.f. de The Hand That Rocks The Cradle 19h15, 21h30, 14 ans. Salle 4 : Buggy (4) 18h15, 21h, 14 ans. Salle 5 : La Belle et la Bête (3) v.f. de The Beauty and the Beast, 19h, 21h10. G. Salle 6 : Le Père de la Mariée (5) v.f. de Father of the Bride, 19h10, 21h25. G. Prix d'entrée : 8 \$; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

LIDO (Lévis 837-0234). Kuffs (5) v.f. Lun. 13h, 19h, 21h05, 14 ans. Le père de la mariée (5) v.f. de The Father of the Bride, Lun. 13h, 19h. G. Analyse fatale (4) v.f. de Fatal Analysis 21h05, 14 ans. J.F.K. (3) v.f. Lun. 13h, 19h30, 14 ans. Capitaine Crochet (4) v.f. de Hook Lun. 13h, 19h45. G. Buggy (4) v.f. 21h15, 14 ans. Being at Home with Claude (4) 19h15, 21h05, 14 ans : Prix d'entrée : 5,50 \$; 5 \$ pour adolescents jusqu'à 17 ans ; 3 \$ pour les moins de 13 ans sauf pour les films cotes 14 ans et plus de 65 ans.

MIDI-MINUIT (252, rue Saint-Joseph est, 522-2828). Vidéos XXX Special 89 (cote g) 11h35, 14h15, 18h55. Transsexual transformé (1) 13h, 17h40. Black-out à New York (1) 8h40, 20h55. Commando Cobra (1) 10h10, 16h15, 22h25, 18 ans. Prix d'entrée : 7 \$.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Gawin (5) 13h. G. La championne (5) 13h30. G. Maman, j'ai raté l'avion (4) 14h. G. A propos d'Henry (4) 15h, 19h15. G. Le silence des aigues (3) 16h, 21h, 18 ans. Nikita (4) 16h30, 21h15, 14 ans. Volere Volare (-) 17h15, 21h30. G. Thelma et Louise (4) 18h30, 18 ans. L'année de l'éveil (4) 19h, 14 ans. Prix d'entrée : 0,99 \$.

PLACE QUÉBEC (525-4524) Salle 1 : Hook (4) v.o.a. 18h15, 14 ans. Final Analysis (4) v.o.a. 21h. Salle 2 : JFK (3) 20h, 14 ans. Prix d'entrée : 4 \$.

SAINTE-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592) Salle 1 : Stopy Or My Mom will Shoot (1) 19h10, 21h25. Salle 2 : Medicine Man (4) v.o.a. 19h, 21h25. G. Salle 3 : Wayne's World (1) 19h05, 21h30. G. Prix d'entrée : 8 \$; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

CINÉ-CLUB. Ce soir 19h30 : L'AVENTURE. Prix d'entrée : Carte de membre obligatoire : 8 \$. Salle 1-A du pavillon Charles-De-Koninck.U.L.

LA GLOIRE DES FILLES À MAGLOIRE de André Ricard. Par la troupe Les Treize. Lun. mar. 20h. Local 0322, théâtre de poche, pavillon Maurice-Pollack. Prix d'entrée : 5 \$.

Musique

LE CLUB MUSICAL DE QUÉBEC présente l'Ensemble The Academy of St.Martin-in-the-Fields sous la direction musicale de Iona Brown. Au programme : Mozart, Gostakovich et Schubert. 20h. Salle Louis-Frèchette du Grand Théâtre.

CONCERT À LA CHANDELLE DU BON PASTEUR. 20h. Éléves du Conservatoire de musique de Québec. Entrée libre.

Spectacle

LUNDI SHOW de l'Inter-Fac. 21h30. Les Colocs. Pavillon Maurice-Pollack. U.L. Entrée libre.

LES LUNDIS DE LA PERFORMANCE. 19h30. 2e galerie (3732), pavillon Louis-Jacques Casault. U.L. Prix d'entrée : 1 \$.

Duo Martin Bélanger et Geoff Mitchell. jazz standard. 22h15. Café-bar l'Empire. Hôtel Clarendon, 57, rue Sainte-Anne. Entrée libre.

Événements spéciaux

Le défi universitaire Levi's 501. Une équipe du Département d'information et de communication de l'Université Laval a été choisie pour réaliser un plan de relations publiques dans le cadre du concours universitaire pancanadien. Le défi universitaire Levi's. Plusieurs activités font partie de cette compétition où s'affrontent les participants de onze universités. Exposition 501 présente des photographies mettant en évidence les caractéristiques du jeans Levi's. Divers pavillons du campus universitaire.

LES BEST-SELLERS

La compilation de cette liste est réalisée grâce à la participation des libraires Garneau, Vaugeois, La Liberté, Bouquinerie de Cartier, Générale française, Pantoute, de Québec Biais (Rimouski), La Maison du bouquinier inc. (Côte-Nord) et Sélect (St-Georges de Beauce). Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de semaines de parution de l'oeuvre parmi les best-sellers.

FICTION

1. L'ogre de grand remous, Robert Lalonde. Seuil (3)
2. Passion simple, Annie Ernaux. Gallimard (2)
3. Soleil noir, Paul Ohl. Québec-Amérique (14)
4. Tous les matins du monde, Pascal Quignard. Gallimard (3)
5. La dérive des sentiments, Yves Simon. Grasset (3)
6. La chute du British Museum, David Lodge. Rivages (8)
7. Noir tango, Régine Desforges. Ramsay Denoël (15)
8. La séparation, Dan Franck. Seuil (11)
9. Mais qui va donc consoler Mingo? Paul Bussières. Robert Laffont (1)
10. L'homme au chapeau rouge, Hervé Guibert. Gallimard (1)

OUVRAGES GÉNÉRAUX

1. Mes premiers ministres, Claude Morin. Borel (14)
2. Une femme, Alice Parizeau. Leméac (20)
3. Les Jésuites, Jean Lacouture. Seuil (7)
4. A toi Richard, Richard Garneau. Stanké (1)
5. La valse des éthiques, Alain Etchegoyen. Borel (14)

Faire parvenir vos communiqués à : Lise GIGUERE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K 7J6. Tél. : 647-3489.

Plus de **3 000** points offerts cette semaine dans **LESOLEIL** CLUB Multi points

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **09145754**

Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

RÉSULTATS Loto-Québec

Tirage du 92-02-22

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 2 563 371,20 \$
5/6+	3 256 337,10 \$
5/6	279 2 205,00 \$
4/6	15 995 73,70 \$
3/6	310 865 10,00 \$

VENTES TOTALES: 18 300 872,00 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 5 200 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 92-02-26

Tirage du 92-02-22

NUMÉROS	LOTS
4 0 7 0 4 5	100 000 \$
0 7 0 4 5	1 000 \$
7 0 4 5	250 \$
0 4 5	50 \$
4 5	10 \$
5	2 \$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE LIVRE

Nouveaux Romans + publiés chez Courte échelle

Une collection destinée aux adolescents

L'adolescence, cauchemar des parents et, pour peu que la mémoire soit fidèle, souvent aussi des jeunes qui traversent cet âge de la vie. Les éditions de la Courte échelle, bien au fait de la situation, se concentrent sur la publication d'ouvrages susceptibles de rejoindre ce public. C'est donc dire que les amours, presque toujours, sont au rendez-vous.

une critique d'ANNE-MARIE VOISARD
LE SOLEIL

Dans la dernière fournée de six titres parus récemment, deux Romans +, conçus en fonction des 12 à 16 ans, se distinguent à ce propos. L'un, en particulier, *Un hiver de tourmente*, que signe Dominique Demers, mérite qu'on s'y attarde, à cause du drame qui frappe Marie-Lune; non pas un petit malheur qu'on oublie après une nuit de sommeil, mais une épreuve qui marque à jamais.

La mort

C'est la mort sans préavis, la mort de sa mère, que l'héroïne de ce roman devra affronter au lendemain de ses 15 ans. Comme les filles de son âge, comme Léa dans *Sauve qui peut l'amour*, autre Roman + par Marie-Francine Hébert, Marie-Lune avait elle aussi un amoureux. Mais où situer les histoires de cœur, quand le quotidien s'effondre, qu'on n'a rien vu venir et que la culpabilité s'en mêle.

Ce récit, hélas plausible, m'a beaucoup touchée. Je suis curieuse de savoir comment réagiront des adolescentes, à qui il arrive d'être en conflit avec leur douce maman, quitte à la traiter de «vrai porc-épic». Fernande, admettons-le, a mauvais caractère (la lecture nous en fournira les raisons). Encore est-il évident, pour n'importe quel adulte, qu'elle veut le bien de sa fille. Et si elle se fait du souci au sujet des fréquentations, tout comme Léandre le papa, c'est que le père d'Antoine est alcoolique, la mère, personne ne l'a jamais vue, on dirait qu'elle n'existe pas.

Bref, des rengaines de parents qui s'inquiètent et qui ont le don d'énervé une ado. Sauf que dans le cas présent, Marie-Lune en viendra à poser la question: «Si Antoine n'était pas entré dans ma vie, Fernande serait-elle morte?»

Les amours

Laissons au lecteur le soin de découvrir la suite, qui est fertile en émotions. Revenons plutôt aux rapports entre filles et garçons, la première relation sexuelle qui trotte longtemps dans la tête des jeunes, avant de devenir réalité. Du moins dans ce roman et dans *Sauve qui peut l'amour*, qui est le dernier d'une trilogie, après *Le cœur en bataille* et *Je t'aime, je te hais*.

«Au secours! Je suis amoureux.» C'est là-dessus que s'ouvre le roman de Marie-Francine Hébert. Léa aime Bruno qui est l'ami de son frère Max. Les parents sont séparés depuis peu. Léa habite chez son père, qui est professeur dans un collège. Max a emménagé dans un appartement du centre-ville avec sa mère, dont on savait déjà qu'elle est pédiatre. Rien à voir donc avec le modèle classique de la famille monoparentale où les fins de mois s'avèrent difficiles.

Même Bruno, l'ami de cœur, dispose d'un sous-sol à lui tout seul, avec entrée privée. Ce qui facilite les rencontres. C'est peut-être pour ça que l'auteure se préoccupe beaucoup des condoms, utiles pour prévenir les MTS et, bien sûr, les grossesses.

S'il fallait que les parents mettent autant d'insistance à parler de contraception, on ne se gênerait pas pour leur dire de se taire. Mais dans un roman, qui sait?, le



message a-t-il quelque chance d'être mieux reçu. Marie-Francine Hébert, je ne suis pas sûre de l'avoir déjà mentionné, au sujet d'un précédent livre, a un tic de ponctuation. A tout bout de champ: «Et il m'aime!?!», elle termine ses phrases avec un point d'interrogation qui s'intercale entre deux points d'exclamation.

Pour tous les âges

N'empêche, cette aventure, qui raconte la première fois, celle où Léa entre «dans le camp de celles qui l'ont déjà fait», ne manquera pas d'attirer bien des jeunes lectrices.

Dans un tout autre genre, il se peut aussi que *Panique au cimetière*, Roman Jeunesse destiné aux 9 à 12, suscite beaucoup d'intérêt. Pour ma part, je n'ai pas eu

peur: je n'ai pas tellement apprécié, non plus, cette affaire de «cadavre à demi-décomposé». Mais l'âge, ici, est sans doute à prendre en ligne de compte. Je serais tentée de faire confiance à l'auteur Bertrand Gauthier, qui est pédagogue.

Question de goût et à cause du dépaysement, *Au pays des toucans marrants* de Marie Décary m'a davantage amusée. C'est l'histoire d'une fillette de dix ans, qui adore voyager. Mais elle ne se déplace jamais sans ses 33 valises et ses 54 paires de souliers. On la

retrouve sur l'île du Paradis.

Un autre voyage est offert, cette fois en Antarctique, à la découverte des manchots, avec Awa. Le titre: *Awa au bout du monde* et c'est signé François Pratte, dans la collection Premier Roman qui s'adresse aux enfants à partir de sept ans. Puis, *Les barricades d'Arthur* par Ginette Anfousse. À cause d'un chien, Arthur a fait toute une colère, une colère telle que, pour cacher sa honte, il voudrait devenir «aussi petit qu'une puce de chat». La littérature existe donc pour tous les âges.

Romans +: UN HIVER DE TOURMENTE, Dominique Demers, SAUVE QUI PEUT L'AMOUR, Marie-Francine Hébert, Romans Jeunesse: PANIQUE AU CIMETIÈRE, Bertrand Gauthier, AU PAYS DES TOUCANS MARRANTS, Marie Décary, Premier Roman: AWA AU BOUT DU MONDE, François Pratte, LES BARRICADES D'ARTHUR, Ginette Anfousse. Le prix: 7,95 \$ chacun.

«Huysmans» de Jean Borie, est le portrait d'un célibataire qui se regarde vieillir

C'est avec Flaubert que le statut d'écrivain a commencé à se transformer. Ce dernier considérait qu'un écrivain est un «artiste besogneux». Il exerce un métier; il s'adonne à la tâche d'écrire. Un statut qui s'oppose directement à celui du poète. Le poète est lyrique. C'est un personnage bohème. Flaubert est une fourmi. Rimbaud est une cigale. Le premier travaille pendant que l'autre chante.

par MARC CHABOT
collaboration spéciale

Jean Borie est spécialiste de la littérature du XIXe siècle. Mais pas seulement de la littérature. Je dirais: de l'esprit qui fabriquait ce siècle. Des moeurs de ce siècle et des manies des écrivains.

Il vient de faire paraître une biographie: *Huysmans. Le Diable, le célibataire et Dieu* (Grasset, 1991). Écrivain peu lu maintenant, mais que vous aurez la possibilité de découvrir si vous lisez le livre de Jean Borie.

Comprendre un siècle, plus précisément comprendre la fin de l'autre siècle, c'est côtoyer les écrivains qui y vivaient. Flaubert, les Goncourt et Huysmans furent des célibataires. Ils étaient mariés à la littérature. Mais le célibat était pour eux un statut prédominant. Il n'y aurait pas de littérature sans cet abandon du corps aux lettres. Le célibataire «c'est

celui qui est sans importance collective», nous dit Borie.

Huysmans est célibataire. Il écrit. Il affiche sa solitude. Son oeuvre est un travail de justification. Huysmans construit toute son oeuvre autour d'un personnage unique: le célibataire. Premier consommateur, premier esprit libre, premier torturé du désir. Le célibataire devient donc l'aventurier de la solitude.

Ainsi, cette affirmation dans le *Journal des frères Goncourt*

(1873): «Je songe à cette chaude-pisse de mon frère, gardée intentionnellement» (comprenez: pour se libérer de force de la tentation et se consacrer tout entier au travail, ajouter Borie).

Qui a déjà lu Huysmans se retrouvera en joyeuse compagnie: des Esseintes. Ce vieux garçon aux idées neuves! Ce vieux garçon qui aime bien les dames mais qui ne sait jamais ce qu'il faut en faire après. Va-t-elle «se coller»? Va-t-elle vouloir matérialiser le désir d'un soir en mariage pour la vie?

Les plaisirs célibataires sont ambigus. Les tristesses célibataires sont impossibles à consoler. Cet essai est une belle introduction à la littérature. Car Borie ne saisit pas seulement l'esprit

En Librairie

LE CORPS ET LE VERBE

Chantal Chawaf est une écrivaine qui s'est toujours préoccupée de la langue, plus spécifiquement du rapport entre la langue et le corps. Cet essai reprend le problème mais en effectuant une relecture de la littérature, de l'art, du cinéma et de la chanson. Comment parler du corps? Comment le mettons-nous en image? Comment le représentons-nous dans nos écrits? Pourquoi est-il si difficile à dire? Pourquoi le corps se cache-t-il derrière nos mots? Pourquoi camouflons-nous nos sentiments derrière des stratégies discursives? Il faut lire ce livre jusqu'au bout. Parfois on y retrouve de vieilles idées féministes, mais le plus souvent une vision renouvelée du rôle de la création. Une belle réflexion sur les arts. Un livre de morale. Nous en avons bien besoin pour les années qui viennent. Un livre de morale, un essai d'éthique de la création. «La peinture contemporaine n'a pas besoin d'être un art pour être vendue très cher ni la littérature pour être lue à gros tirage. C'est pour la littérature même le contraire. L'art, tout au long des civilisations, s'est débattu avec l'esprit, il s'est débattu avec le corps, son acharnement se poursuit, doit se poursuivre car cet acharnement vise, au bout, la fusion, l'unité.»

par Marc CHABOT
collaboration spéciale

LE CORPS ET LE VERBE, Chantal Chawaf, La langue en sens inverse. Presses de la Renaissance, 1992, 295 pages.

HAUTE DISSIDENCE

On ne s'étonnera pas de retrouver dans *Haute dissidence* la présence quasi physique de

Haiti, tant il est vrai que le poème est ici submergé par la nostalgie de l'exil. Les poèmes de Maurice Cadet se veulent porteurs d'une mémoire insurgée. Entre les souvenirs des esclaves et les exactions des tons macoutes, c'est une Haiti déchirée par des cyclones dont les moins virulents ne sont certes pas les fureurs des hommes dévorés par l'appétit du pouvoir.

désormais nous ne voulons plus jeter à la poubelle des morceaux de nous-mêmes désormais il n'y aura plus d'îles mortes au large de nos vivantes eaux.

L'exil n'est pas ici qu'un simple matériau thématique; c'est une véritable stratégie de l'écriture, comme si le poète cherchait dans la vocifération poétique les forces de résister. Son poème est un cri. On voudrait qu'il soit un poing. Qu'il soit une pierre. On serait toutefois plus sensible à la portée de son indignation si Haute dissidence nous était donné dans une forme plus actuelle et ne faisait pas fi des principales mutations que la poésie a connues depuis les cinquante dernières années. Déchirée entre sa fascination pour les mots rares et ses élans précieux, la poésie de Cadet repose tout entière sur l'usage des adjectifs. C'est une poésie qui qualifie une réalité jugée inacceptable par le poète. Alors que l'insurrection poétique, depuis la modernité, obéit à une véritable soif de substance, comme pour concurrencer, sur le plan de l'imaginaire, à un monde dont on voudrait nous faire croire qu'il est le seul possible. La poésie est l'exploration permanente de l'espace du doute.

GUY CLOUTIER
collaboration spéciale

HAUTE DISSIDENCE, Maurice Cadet, Écrits des Forges, 1991, 82 p.

Nouvelle chaîne de librairies Trois «Bestsellers» à Québec

Premier maillon d'une nouvelle chaîne de librairies, «Bestsellers» vient d'ouvrir aux portes du Mail Centre-Ville.

LE SOLEIL

Livres à succès et titres récents seulement, revues et journaux «inspirés des titres de la Maison de la presse internationale», de leur propre aveu, cassettes et disques compacts, la première librairie de type «grande surface» avec ses 3000 pieds carrés a ouvert ses portes, à l'angle des rues De la Couronne et Saint-Joseph, aux portes mêmes du Mail Centre-Ville.

Propriété de l'homme d'affaires montréalais John Shakiba, Bestsellers Centre-ville serait suivie au cours des prochains six mois de l'ouverture de locaux rue Cartier et Grande Allée, à Québec même.

Pourquoi d'abord Saint-Roch, ce quartier en mal de relance? «C'est une très belle localisation. Il y a 38 réseaux d'autobus qui font un arrêt à l'intérieur d'un coin de rues. C'est un endroit très passant et il y a une forte clientèle d'employés de bureaux dans le secteur», précise Jacques De Lair, gérant de la succursale.

GUIDE CINÉMA CINÉPLEX ODEON

AVIS SPÉCIAL AUX 14 - 20 ANS - NOUVEAU TARIF JEUNESSE 6.00\$* PARTOUT, EN TOUT TEMPS, À L'EXCEPTION DES MARDIS À MOITIÉ-PRIX ET DES MATINÉES SUR SEMAINE À 4.75\$

DU 21 AU 27 FÉVRIER 1992	CINÉMA LIDO
PLACE CHAREST Du Pont et Boul. Charest 529-9745	Promenades Lévis-Lauzon 837-0234
BEING AT HOME WITH CLAUDE (14 ans) (v. française) Dolby Ven. au Jeu: 12:10 - 14:10 - 16:10 - 19:00 - 21:15	KUFFS (14 ans) (v. française) Dolby Sam., Dim., Lun.: 13:00 - 15:00 - 21:05 Ven., Mar., Mer., Jeu.: 19:00 - 21:05
LE SECRET EST DANS LA SAUCE (G) Ven. au Jeu: 13:00 - 16:00 - 19:10 - 21:45	LE PERE DE LA MARIÉE (G) Dolby Sam., Dim., Lun.: 13:00 - 19:00 Ven., Mar., Mer., Jeu.: 19:00
GRAND CAYON (G) Ven. au Jeu: 12:30 - 15:45 - 19:00 - 21:35	BUGSY (14 ans) Dolby Tous les jours: 21:15
FREE JACK (14 ans) (v. française) Ven. au Jeu: 13:35 - 16:40 - 19:20 - 21:45	ANALYSE FATALE (14 ans) Dolby Tous les jours: 19:05
KUFFS (14 ans) (v. française) Ven. au Jeu: 13:40 - 16:45 - 19:30 - 21:50	J.F.K. (14 ans) Dolby Sam., Dim., Lun.: 13:00 - 19:30 Ven., Mar., Mer., Jeu.: 19:30
J.F.K. (14 ans) Dolby Ven. au Jeu: 12:30 - 16:30 - 20:15	CAPITAINE CROCHET (G) Dolby Sam., Dim., Lun.: 13:00 - 18:45 Ven., Mar., Mer., Jeu.: 18:45
TOUS LES MATINS DU MONDE (G) Dolby Ven. au Jeu: 14:00 - 16:40 - 19:15 - 21:40	BEING AT HOME WITH CLAUDE (v. française) Sam., Dim., Lun.: 13:00 - 19:15 - 21:05 Ven., Mar., Mer., Jeu.: 19:15 - 21:05
ANALYSE FATALE (14 ans) Dolby Ven. au Jeu: 13:00 - 15:45 - 19:05 - 21:40	
CANARDIÈRE Les Galeries Canadiennes 661-8575	CINÉMA LE PARIS PLACE D'YOVILLE 694-0891
SCANNERS 3 (14 ans) Dim.: 13:15 - 15:15 - 17:15 - 19:15 - 21:15 Ven. au Jeu: 19:15 - 21:15	99¢ LUNDI AU JEUDI 1,99\$ VEN. SAM. DIM. ET FÊTES *TAXES EN SUS VOIR CALENDRIER RÉPERTOIRE
LE CLAP 2360 Ch. Ste-Foy, Ste-Foy 650-CLAP	
MY OWN PRIVATE IDAM (14 ans) Dolby (v. française) Dolby Ven. au Jeu: 12:30 - 14:45 - 17:00 - 19:15 - 21:30	

FAMOUS PLAYERS

CES HORAIRES COUVRENT LA PÉRIODE DU 23 AU 27 FÉVRIER INCL.

LES GALERIES DE LA CAPITALE
5401, boul. des Galeries 628-2455

RUSH - VERSION FRANÇAISE (14)
Tous les soirs 6:40-9:10 dim 1:30-4:00-6:40-9:10

CAPITAINE CROCHET (G)
Tous les soirs 6:15-9:00 dim 12:35-3:25-6:15-9:00

LA MAIN QUI BERCE L'ENFANT (14)
Tous les soirs 7:15-9:30 dim 12:30-2:45-5:00-7:15-9:30

BUGSY (F.V.)
Tous les soirs 6:15-9:00 dim 12:40-3:30-6:15-9:00

LA BELLE ET LA BÊTE (G)
Tous les soirs 7:00-9:10 dim 1:00-3:00-5:05-7:00-9:10

PERE DE LA MARIÉE (G)
Tous les soirs 7:10-9:25 dim 12:30-2:40-4:55-7:10-9:25
Mercredi seulement à 9h30

CINÉMA STE-FOY
2500, boul. Laurier 656-0592

STOP OR MY MOM WILL SHOOT (G)
Tous les soirs 7:10-9:25 dim 1:10-3:10-5:10-7:10-9:25

MEDICINE MAN (G)
Tous les soirs 7:00-9:25 dim 1:15-4:00-7:00-9:25

WAYNE'S WORLD (G)
Tous les soirs 7:05-9:30 dim 1:05-3:05-5:05-7:05-9:30

PLACE QUÉBEC TOUTES LES REPRÉSENTATIONS À 4.15
5, Place Québec 525-4524

FINAL ANALYSIS (14) Du dim au mar 9:00

HOOK (G) Du dim au mar 6:15

J.F.K. (14) Du dim au mar 8:00

WAYNE'S WORLD
version o. anglaise

SEAN CONNERY Medicine Man
version o. anglaise

FINAL ANALYSIS
version o. anglaise

Plus de **3000** points offerts cette semaine dans **LESOLEIL**

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **75669267**

Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi-points

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSLes échappés
du filet de
sécurité

C'est la responsabilité des États de créer des filets de sécurité pour les membres les plus vulnérables de leur société. Mais les mailles de ces filets sont parfois trop larges et laissent s'échapper des sujets qui deviennent alors irrécupérables et se reproduisent souvent en transmettant leur fragilité à leurs descendants.

Ce principe du filet de sécurité qui se trouve à l'origine de nombreuses chartes et conventions internationales est louable. Il pose cependant le problème du manque de ressources pour respecter les engagements qu'il comporte, et cela même dans un monde développé comme le nôtre. La série d'articles d'Alain Bouchard qui a effectué un stage d'observation de deux semaines dans l'appareil québécois de Protection de la jeunesse, l'illustre de façon dramatique.

À la fin des années 1970, le Québec se dotait d'un système de protection de l'enfant que plusieurs qualifieraient d'avant-gardiste. Avec le temps, des lacunes ont été identifiées et souvent, corrigées, mais l'évolution actuelle du climat de violence et les problèmes économiques qui se multiplient « étirent » dangereusement les mailles de notre « filet de sécurité ».

Ainsi, dans la seule région couverte par la DPJ de Québec, plus de 9500 signalements d'enfants en difficulté ont été traités en 1990-1991. Si le tiers des cas relevait de la délinquance, les deux autres étaient des demandes de protection et impliquaient surtout négligences et abus de toutes sortes.

Sept jours par semaine, 24 heures par jour, un peu plus de 300 techniciens et travailleurs sociaux oeuvrent sur un territoire qui couvre Québec et les régions Chaudière-Appalaches et Charlevoix. Avec un budget d'environ 14 millions \$, des tonnes de bonne volonté et un dévouement qui frôle souvent l'héroïsme, mais dont on ne parle jamais ou lorsque ces anges appellent à l'aide, fatigués ou découragés devant la lourdeur de la tâche toujours à recommencer et l'incompréhension des « géants d'estrades ».

Les gens de la DPJ sont souvent perçus comme des Bonhommes Sept-Heures, mais cela ne les empêche pas de tendre des filets pour tenter de sauver quelques enfants. Même s'il faut pour cela affronter le *pittbull* du bonhomme qui menace quiconque prétend se mêler de ses affaires de famille; ou apprivoiser des enfants qui jouent les p'tits durs du quartier ou encore des mamans par accident, d'éternelles victimes, ex-psychiatriés, drogués, alcooliques et autres écopés de la société.

Entre les limites qu'imposent les lois, les droits de chacun et la moralité de « ce qui se fait, ne se fait pas, mais devrait se faire », des hommes et des femmes ordinaires — les deux tiers sont des femmes — affrontent les vertiges de la misère humaine. Parce que trop souvent ceux qui réclament le respect d'un droit oublient les responsabilités qu'il comporte.

Trois rapports d'études très documentés ont été publiés depuis décembre, sur la jeunesse et l'enfance en besoin d'aide et de protection. Mais au-delà des généreuses recommandations, que fait-on pour mieux épauler ceux qui doivent intervenir auprès des familles, des individus? Quand mettra-t-on en marche des mesures efficaces de prévention face aux situations à risques pour les enfants?

Le récent Sommet de la justice a été étrangement discret là-dessus. Les échos qu'on a eus de certaines orientations — médiation conjugale, l'aide juridique — seraient plutôt inquiétants.

Mais il reste un espoir: les résolutions de congrès ne débouchent pas souvent sur des mesures concrètes. Les meilleures idées viennent parfois de ceux qui oeuvrent quotidiennement sur le terrain. Il faut donc apprendre à les écouter pour renforcer le filet de sécurité.

MARTINE R.-CORRIVAUULT



Une justice encore peu équitable

Àcôté ou par-delà sa très réelle utilité et ses quelques audaces, le Sommet de la justice mérite, à propos de deux questions majeures, au moins un froncement de sourcils. Ni en matière d'aide juridique, ni non plus dans le domaine de la perception des pensions alimentaires, le Sommet de la justice n'a manifesté un souci satisfaisant d'équité.

Cela est d'autant plus inquiétant que strictement rien dans les attitudes adoptées par le ministère de la Justice ne relève de l'improvisation: tout, en effet, avait été minutieusement préparé, y compris, par conséquent, les plus douteuses orientations.

L'aide juridique, prise en charge par l'État il y a 20 ans, a été si gravement sous-alimentée au cours de la dernière décennie que, paradoxalement, cette loi bénéficiait d'année en année à une fraction décroissante de la société. Alors que 24 % des gens pouvaient y faire appel il y a 20 ans, cette proportion se réduisant récemment à 11 %.

Cela, tout simplement parce que, depuis dix ans, on n'a pas haussé le niveau salarial au-delà duquel l'aide était refusée. En cette matière, péquistes et libéraux partagent le triste honneur d'avoir assisté passivement à la scandaleuse érosion d'une loi sociale.

Laurent
LAPLANTE

Comme l'État lésinait également sur les sommes investies dans le réseau des avocats permanents d'aide juridique, un nombre croissant de dossiers se sont retrouvés entre les mains d'avocats de pratique privée.

Même si les chiffres fluctuent d'une région à l'autre, il semble qu'on puisse évaluer à environ 35 ou 37 % de l'ensemble la proportion de dossiers pilotés non par des salariés de l'aide juridique, mais par des avocats de pratique privée recevant leur mandat et leurs honoraires d'un réseau public de plus en plus débordé. Une fois de plus, l'État, qui manque toujours d'argent quand vient le temps de payer ses salariés, trouve des ressources pour rémunérer des contractuels.

Tous s'attendaient donc à ce que le Sommet de la justice redonne enfin à l'aide juridique québécoise sa plaine portée sociale. Le contraire s'est produit. Certes, on autorise un plus grand nombre de personnes à se prévaloir de l'aide juridique, mais il ne s'agit plus de la même aide juridique.

Finie, en effet, la gratuité, puisque l'ouverture du dossier coûterait 20 \$.

En outre, la classe moyenne qui, de l'aveu de M. Rémi-lard lui-même, est trop riche (?) pour avoir accès à l'aide juridique et trop pauvre pour se payer l'avocat de pratique privée ne tire rien de la réforme: elle devra, en effet, payer de ses deniers une partie des frais. On comprend sans peine la levée de boucliers contre une réforme qui perpétue le problème.

La proposition gouvernementale au sujet de la perception des pensions alimentaires retarde tout autant sur l'évolution sociale et méconnaît aussi gravement les besoins des gens.

Cette fois, ce sont les femmes qui écopent. Dans un nombre effarant de cas, tous le savent, les ex-maris ne versent pas ou ne versent que sporadiquement la pension alimentaire qu'ils doivent à leur ancienne compagne. D'où une situation périlleuse pour la majorité des familles monoparentales. D'où aussi un risque de violence lorsque les femmes séparées ou divor-

cées se hasardent à relancer leur « ex ».

La solution? D'autres provinces canadiennes en vivent une depuis des années. Elle ressemble à l'oeuf de Colomb: sitôt la décision judiciaire connue, c'est l'État qui perçoit la pension alimentaire et la verse à l'ancienne épouse. S'il y a « distraction » de la part de l'ancien mari, c'est l'État, non l'ex-épouse, qui passe à l'action.

Etonnamment, parce que tout semble pourtant aller de soi dans ce dossier, le Sommet de la justice a plutôt mis sur la table une formule pusillanime et insatisfaisante. L'État agira, oui, mais seulement dans les cas où l'on constaterait un retard dans le versement de la pension alimentaire.

Du coup, on oblige les femmes à faire la preuve de la négligence maritale. Du coup, on déclenche la guerre du papier entre les anciens époux. Du coup, on expose la femme séparée ou divorcée à la vindicte de son ex-époux: il saura nécessairement, si la justice le pourchasse, qu'il doit les nouveaux ennemis à celle qu'il a cessé d'aimer. Ou bien on n'a pas bien perçu les problèmes qu'il fallait résoudre, ou bien on ne veut pas les résoudre. Aucune des deux hypothèses n'est séduisante.

Ni dans un cas ni dans l'autre on ne se rapproche de l'équité.

Votre Opinion

Les vraies illusions

(Lettre à M. Allan R. Taylor, président du conseil de la Banque Royale du Canada)

Votre message paru dans LE SOLEIL de Québec, samedi le 8 février 1992, m'a beaucoup intéressé. Je l'ai lu avec attention à quelques reprises. J'ai admiré la logique de vos arguments et la passion qui vous anime en ce qui concerne l'unité de ce pays. Je crois en votre sincérité.

Il y a cependant dans votre plaidoyer un hic que je ne peux m'empêcher de relever, car vous savez comme moi que pour arriver à une conclusion juste, il ne suffit pas de présenter des arguments logiques, encore faut-il partir des bonnes prémisses.

En ce sens, la désunion du Canada ne doit pas être présentée comme découlant d'une éventuelle séparation du Québec. La désunion du Canada existe depuis dix ans, avec tous les coûts énormes qu'elle a entraînés et que nous subissons quotidiennement.

La désunion du Canada est une réalité qui provient du jour où le Québec a été exclu du pacte confédératif canadien, lorsque MM. Trudeau, Chrétien, Ouellet et quelques autres, dont un cer-

tain Roy Romanow (devenu premier ministre de votre province d'origine), ont procédé au rapatriement unilatéral de la Constitution.

Voilà une réalité qu'il est important de rappeler, en ce moment même où une majorité de Canadiens se prépare à porter à la direction du pays un de ces personnages qui ont fait briller, aux yeux d'un grand nombre, ces dangereux mirages dont vous parlez dans votre discours.

Les marchands d'illusions, les responsables de l'éclatement du Canada, les séparatistes, ce sont ceux-là mêmes qui, pendant près de 20 ans, ont laissé se décomposer la situation économique du pays à un point tel qu'on se demande aujourd'hui s'il sera jamais possible de s'en sortir.

Gabriel Bouchard
Charlesbourg

Des privilèges

Bien des mères et des pères de famille auraient bien aimé accompagner leur jeune à Albertville pour les voir accomplir leur performance. Plusieurs y sont sans doute allés à leurs frais, s'endettant peut-être encore un peu plus pour voir leur jeune réalisateur le rêve si longtemps poursuivi.

On apprend que la famille Lindros a été hébergée par la compagnie Labatt à Montréal. Pourquoi la famille Lindros et pas une autre famille?

Comment peut-on avoir un si mauvais jugement et se mettre à dos tous ceux qui n'ont pas encore digéré l'affaire Lindros et les parents des athlètes sans parler du grand public?

Labatt aura beau patiner, je crois qu'elle vient de marquer un point dans son but.

Johanne Cassinat
Saint-Charles, Bellechasse

CVMQ c: Guy Paré

(Lettre à M. Daniel Jacoby, Protecteur du citoyen)

En première page du cahier B du SOLEIL de samedi le 1er février 1992, LE SOLEIL publie vos recommandations de verser une compensation de 6 millions \$ aux 607 investisseurs qui ont subi une perte de 8,1 millions \$ dans l'affaire du courtier Guy Paré.

C'est toujours triste de voir que des gens ont perdu de l'argent, surtout si ce sont des petits épargnants qui ne connaissent rien à la complexité des rouages de l'économie de marché et aux lois fiscales.

Dans ce cas-ci, la très grande

majorité des gens sont des investisseurs avertis qui ont beaucoup plus été guidés dans leur décision par l'impôt qu'ils ne voulaient pas payer que par la rentabilité de la formule.

Je dois vous dire que parmi les 607 cas il y en a au moins deux à qui j'ai personnellement déconseillé de s'embarquer mais qui ont quand même passé à l'action parce que, selon eux, ils risquaient peu, compte tenu de l'impôt qu'ils allaient sauver.

Il y a probablement des milliers de personnes qui ont été sollicitées et qui n'ont pas transigé avec Guy Paré parce qu'ils y voyaient un risque trop grand pour les profits potentiels; pourquoi faudrait-il que tous ceux qui ont dit non à ce système et que l'ensemble des contribuables soient pénalisés pour dédommager ceux qui ont risqué gros en toute connaissance de cause?

La CVMQ est là pour surveiller le commerce des valeurs mobilières et fournir un encadrement propice aux affaires honnêtes; elle doit faire enquête lorsqu'il y a plainte. Même si elle a peut-être manqué de rigueur à certaines occasions dans ce dossier, je ne vois pas pourquoi elle devrait dédommager les investis-

seurs qui ont pris de gros risques en toute connaissance de cause.

Gaëtan Bélanger
St-Jean-Christophe

Une part pour tous

L'esprit de la dernière fête de Noël a déclenché beaucoup de charité. C'est bien louable, mais cela demeure insuffisant.

Si je donne 50 \$ ou 100 \$, j'apaise ma conscience, j'aide une famille pour une ou deux semaines, et après, à l'année prochaine... si elle est encore là.

C'est bien reconnu que tout être humain a droit, par sa nature même, à une part des biens de ce monde. Il appartient aux autorités en place d'en assurer la distribution à tous.

C'est par justice que les humains ont droit à une part des biens. On a pas le droit de laisser à la charité ce que la justice doit procurer; pas davantage le droit de laisser la misère s'installer dans une société d'abondance réelle.

J'ai dû faire mes emplettes des Fêtes en retard et pourtant les rayons étaient encore bien garnis.

C'est bien par manque de pou-

voir d'achat que la production n'atteint pas tous.

La technologie accumulée en génération en génération permet au système producteur une plus grande productivité avec de moins en moins d'ouvriers participants; d'où le manque de pouvoir d'achat distribué.

Faudra-t-il renoncer au progrès? Éliminer les machines afin d'embaucher plus de travailleurs? Ouvrir des tranchées avec des cuillères pour réparer ou installer un aqueduc?

Ou bien reconnaître le progrès comme un héritage communautaire et qui est aujourd'hui un grand facteur de la production moderne?

Si 40 % de la production moderne est issu de l'automation et 60 % des travailleurs, le pouvoir d'achat doit être constitué de 40 % de dividende sociale à chaque individu (progrès reconnu et monnayé) et de 60 % de salaire, ou bénéfice à l'entreprise.

Gardons en mémoire ces deux vérités: Les signes « argent » sont plus faciles à faire que les choses et doivent nullement contrôler mais servir.

Émile Boutin
Saint-Lambert, Lévis

Un grand spectacle pour présenter le plan d'action dans le quartier Saint-Roch

La ville de Québec a prévu pour aujourd'hui une présentation spectaculaire de son plan d'action dans le quartier Saint-Roch.

LE SOLEIL

C'est dans l'usine désaffectée de la compagnie Dominion Corset, sur le boulevard Charest, que la cérémonie aura lieu : une façon de souligner à la population entière que la ville croit en la possibilité de revitalisation du quartier. Au point qu'elle donne l'exemple et y installe certains de ses services tels l'urbanisme et probablement la société municipale d'habitation et de développement Champlain (SOMHADEC) et éventuellement l'Office de développement économique (OMDEQ).

La ville reconnaît que c'est aussi un clin d'oeil aux promoteurs car les services municipaux qui font affaire avec eux auront alors pignon sur rue dans Saint-Roch.

Que des services municipaux s'installent dans l'édifice Dominion Corset aidera bien sûr le propriétaire à restaurer toute sa bâtisse.

La fête commencera à 11 h avec la présentation des plans image et d'action à l'ensemble du conseil municipal.

À 14 h, on fera de même pour la presse, tandis qu'à 17 h la présentation sera pour les différents partenaires et intervenants tels la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, le



L'usine désaffectée de la Dominion Corset, futur emplacement de deux importants services municipaux.

comité consultatif du quartier, les auteurs qui ont présenté des mémoires aux audiences publiques sur la revitalisation du centre-ville ainsi que des représentants de syndicats de la ville.

Cette cérémonie sera suivie

d'une petite réception.

Rappelons que la ville entend investir quelque 13 millions \$ dans le quartier cet été. Il y aura, entre autres, aménagement d'une place publique dans l'« espace Saint-Roch » au coût de 5 M\$, construction et réfection de rues

et de trottoirs là où il y a dégradation évidente. La ville devrait aussi annoncer des programmes d'aide à l'habitation coopérative et possiblement la bonification de programmes existants de rénovation et de revitalisation des artères commerciales.

En Bref

■ Air Cubana s'est envolé

Les 122 personnes qui devaient s'envoler vendredi soir en direction de Cuba ont bien mal commencé leur vacances : leur avion de la compagnie Air Cubana a finalement quitté l'aéroport de Québec, mais avec pas moins de 32 heures de retard. L'avion, qui devait partir vendredi à 18 heures, ne s'est en effet envolé que dans la nuit de dimanche, vers 2 h. Les responsables de Cubana Airlines, de Jet Vacances et d'Air Canada, toutes impliquées dans cette affaire, se sont contentées d'expliquer que l'appareil éprouvait des problèmes mécaniques.

■ Vol qualifié

SAINT-ROMUALD — Un individu a commis un vol à la pointe d'un couteau vers 21 h 30, dimanche à l'Accommodation Jovi, Chemin du Sault, à Saint-Romuald. Âgé de 25 à 30 ans, il mesurait 5'7 et portait un gilet et un jean bleus.

■ Chalet incendié

BEAUPORT — Un chalet situé au coin des rues Bessette et Rochette, à Beauport, a été la proie des flammes samedi soir. Les pompiers ont combattu l'élément destructeur pendant quelques heures. Personne ne se trouvait sur les lieux et il n'y a eu aucun blessé.

■ 432 387\$ pour Centraide

MONT-JOLI — La levée de fonds 1991 de Centraide Bas-Saint-Laurent aura permis de recueillir 432 387 \$, soit 96 % de l'objectif visé qui avait été fixé à 450 000 \$. La présidente de cette campagne de financement, Mme Chantale Larivé, a qualifié ce résultat de succès éclatant, puisque les zones de la Vallée, Matane et Mitis ont dépassé leur objectif.

■ Structures GB en Guyane

RIMOUSKI — Structures GB, de Rimouski, une entreprise qui se spécialise dans la fabrication de charpente d'acier, vient d'obtenir un contrat de 3 millions \$ pour la fourniture et l'installation de la charpente de la future usine de transformation du projet Omai Gold Mines, à 200 km au sud de Georgetown, en Guyane, Amérique du Sud. La valeur globale de ce projet est de 160 millions \$ US. Le président de Structures GB, M. Jean-Pierre Belzile, a dit que ce contrat est le premier que décroche son entreprise outre-mer. Le projet s'échelonne sur huit mois et débutera en mars.

Attribution du condo le samedi 7 mars 1992 à 13 h, parmi les 25 finalistes.

CONDOMINIUMS
LES SAINT-LAURENT

1500, boul. de la Chaudière, #104
(coin Saint-Félix) Cap-Rouge
650-2499 / 683-0665

De plus, un prix d'une valeur de 3 000 \$ incluant, sècheuse, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle et four à micro-ondes si le gagnant est un abonné du quotidien **LE SOLEIL**

PARTICIPEZ AU CONCOURS ET COUREZ LA CHANCE DE

GAGNER

UN MAGNIFIQUE **CONDO 95,000\$** (À CAP-ROUGE)

D'UNE VALEUR APPROXIMATIVE DE

60,000 \$ de rabais sur les projets suivants:

25 VOYAGES EN 25 JOURS

25 voyages de 1 semaine pour 2 personnes

Participez tous les matins à 8 h 15 dans le cadre de l'émission La Jungle et identifiez « Que font les stars dans mon condo? »

Gracieuseté de **VACANCES-FAMILLES inc.**

LES CONDOS DE LA CITÉ
Bellevue

condo ou maison de ville
107, Gérard-Morisset, # 2, Québec
(accès par le boulevard Saint-Cyrille)
682-4142 / 683-0665

HEURES D'OUVERTURE: 27 janvier au 7 mars 1992
Lundi au jeudi: 13 h à 17 h, 19 h à 21 h
Vendredi, samedi et dimanche: 13 h à 17 h

Règlements disponibles chez les partenaires suivants: APCHQ, Le Soleil, CHIK, et aux bureaux des ventes des condos de la cité Bellevue et Japricon Ltée. Les bulletins de participation peuvent être postés et retournés à l'adresse indiquée au plus tard le mardi 25 février 1992, 17 h, ou déposés chez les partenaires au plus tard le jeudi 27 février 1992, 17 h.

Bulletin de participation pour le tirage du condo

CONCOURS MOIS ACCÈS HABITATION
CHIK

APCHQ 1245, chemin Saint-Foy, bureau 105
Parc Samuel-Holland
Québec (Québec) G1S 4P2

CHIK 98.9

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____

CODE POSTAL _____ TÉL.: bur. _____ rés. _____

QUESTION MATHÉMATIQUE: (231 - 33) ÷ 6 = _____

MA RÉPONSE EST: _____

(Concours ouvert aux 18 ans et plus)

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Un coupon par enveloppe.
Aucun fac-similé et aucune reproduction mécanique ne seront acceptés.

INDICES DU JOUR:

- Lachance Douville Delamarre, notaires
- POMPAGE RÉGLAGE POLISSAGE DE BÉTON DU QUÉBEC INC.
- PÉPINIÈRE TECCHIO PAYSAGISTE ENR.

JAPRICON LTÉE

Boisé Saint-Exupéry
Pointe Sainte-Foy
coin boul. Neilson et rue Valentin
(par chemin Saint-Louis ou Quatre-Bourgeois)
651-6372 / 683-0665

APCHQ

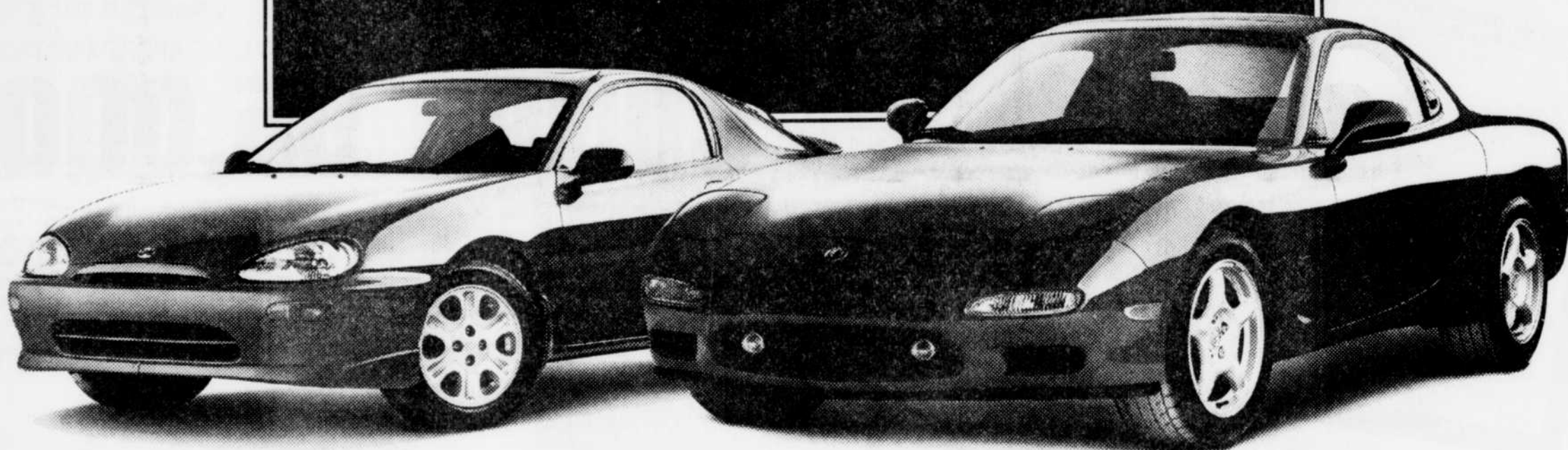
ASSOCIATION PROVINCIALE
DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS
DU QUÉBEC INC.

CHIK 98.9

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

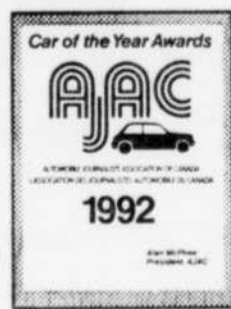
MOIS
ACCÈS
HABITATION

▶ MAZDA
POURSUIT
SUR UNE
BELLE
LANCÉE
EN 1992.



MX-3 PRECIDIA
ÉLUE «MEILLEURE VOITURE
«SPORTIVE» EN 1992»
—ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA

RX-7. ÉLUE
«MEILLEURE VOITURE DE
HAUTE PERFORMANCE EN 1992»
—ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA



Après avoir soumis les finalistes à rude épreuve pendant trois mois, l'Association des journalistes automobile du Canada a accordé tous les honneurs aux nouvelles MX-3 Precidia et RX-7 de Mazda. Si nous sommes très fiers de cet accomplissement, nous savons que ce succès est redevable à l'ingénierie kansei. Selon cette philosophie, toute voiture doit non seulement réaliser une vraie performance, mais offrir un total bien-être. Cette pensée fonde notre engagement à toujours construire des véhicules gagnants et à mériter ainsi la plus convoitée des récompenses : votre confiance.

mazda
Je me sens bien.

GAGNANTS DE PRIX DE L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA